

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Partie I: EVOLUTION DU ROLE DE L'ETAT .....</b>	<b>3</b>
<u>I-1- Le rôle fondamental de l'Etat.....</u>	3
I-1-1- Concept traditionnel du rôle de l'Etat.....	4
I-1-1-1- L'émergence de l'Etat Nation.....	4
I-1-1- 2- Approche mercantiliste du rôle de l'Etat.....	5
I-1-2- Concept moderne du rôle de l'Etat.....	6
I-1-2-1- Approche classique du rôle de l'Etat.....	6
I-1-2-2- Approche marxiste du rôle de l'Etat.....	7
I-1-2-3- Approche keynésienne du rôle de l'Etat.....	8
<u>I-2- Le triomphe de l'Etat libéral.....</u>	10
I-2-1- La fin de la souveraineté étatique.....	10
I-2-1-1- Les vertus du marché : lois de Walras.....	10
I-2-1-2- La participation croissante des organisations internationales.....	11
I-2-2- La remise en cause de l'économie du marché.....	13
I-2-2-1- La théorie des individualistes.....	13
I-2-2-2- La théorie de Buchanan.....	14
<u>I-3 - L'Etat et la régulation du marché.....</u>	15
I-3-1- Les défaillances du marché.....	15
I-3-1-1- Le théorème de Arrow.....	15
I-3-1-2- Les préambules de Stiglitz-Spence-Akerlof.....	16
I-3-1-3- Les théories de régulation: .....	17
- La réglementation de Stigler.....	17
- Le jeu de Harsanyi-Nash-Selten.....	17
I-3-2- L'Etat et la dérégulation du marché.....	18
I-3-2-1- Les échecs de l'Etat régulateur.....	18
I-3-2-2- Le retrait de l'Etat:.....	19
- Modèle de l'économie mixte.....	19
- Principe de l'ajustement structurel.....	20
<b>Partie II- L'ETAT FACE A LA MONDIALISATION.....</b>	<b>21</b>
<u>II-1-La logique économique de la mondialisation.....</u>	21
II-1-1- Définitions.....	21
II-1-2- Les origines de la mondialisation.....	22
II-1-2-1- L'intensification des échanges.....	23
II-1-2-2- La croissance des firmes.....	25
II-1-3- Les caractéristiques de la mondialisation.....	26
II-1-3-1- Internationalisation et délocalisation.....	26
II-1-3-2- ... Mondialisation et régionalisation.....	27
II-1-3-3- ... Globalisation.....	28
<u>II-2- Approche théorique de la mondialisation.....</u>	29
II-2-1- Les théories de l'échange international.....	29
II-2-2-1- Les théories de la coopération internationale.....	29
II-2-2-2- Les théories de la spécialisation internationale.....	30
II-2-2-3- Les théories de l'intégration régionale.....	33
II-2-2- Les nouvelles théories économiques de croissance et de développement.....	34
II-2-2-1- Les nouvelles théories de la croissance économique.....	34
II-2-2-2- Les théories récentes de développement.....	37

- La thèse de Sen.....	38
- L'approche post-Washington de Stiglitz.....	38
<b>Partie III: LE SYSTEME DE L'ETAT MALGACHE FACE A LA MONDIALISATION.....</b>	<b>39</b>
<u>III-1- Contexte général sur l'économie de Madagascar.....</u>	<u>39</u>
III-1-1- La structure de l'Etat malgache.....	39
III-1-2- Madagascar depuis son ouverture à l'échelle mondiale.....	40
III-1-3- La bonne gouvernance et la globalisation.....	41
III-1-3-1- Les résultats de la pratique du DSRP.....	42
III-1-3-2- Le lancement du MAP.....	44
<u>III-2- L'Etat malgache et la libéralisation croissante des échanges.....</u>	<u>45</u>
III-2-1- L'innovation de la production intérieure.....	46
III-2-2- La promotion du secteur extérieur.....	47
III-2-2-1- Les exportations à Madagascar.....	47
III-2-2-2- Les importations à Madagascar.....	48
III-2-3- La rénovation du système financier malgache.....	49
<u>III-3- L'Etat malgache dans le cadre des négociations internationales.....</u>	<u>50</u>
III-3-1- Madagascar et la coopération multilatérale.....	50
III-3-1-1- Madagascar, Banque Mondiale.....	50
III-3-1-2- Madagascar, Union Européenne.....	51
III-3-1-3- Madagascar, OMC.....	51
III-3-2- Madagascar et la coopération bilatérale.....	52
III-3-2-1- Coopération sud-sud de Madagascar.....	52
III-3-2-2- France, Madagascar.....	52
III-3-2-3- Chine, Madagascar.....	52
III-3-3- Madagascar et la coopération régionale.....	52
III-3-3-1- L'intégration dans la COI et l' IOR-ARC.....	53
III-3-3-2- L'intégration dans la COMESA et le SADC.....	54
<b>Conclusion.....</b>	<b>55</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>56</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>59</b>
<b>Tableaux &amp; Graphiques.....</b>	<b>65</b>
<b>Listes des encadrés:</b>	
Encadré1: Les fonctions économiques de l'Etat selon Musgrave.....	9
Encadré2: Les résultats de la légitimité de l'Etat social démocrate.....	14
Encadré3: Le jeu concurrentiel de Stiglitz.....	19
Encadré4: Le mécanisme de la libéralisation des échanges.....	23
Encadré5: Les IDE.....	25
Encadré6: La délocalisation.....	26
Encadré7: Le consensus de Washington.....	38

## INTRODUCTION

La mondialisation est au coeur de tous les débats actuels. Elle exprime le long processus de l'évolution économique à travers le temps et l'espace. D'abord, elle s'est manifestée par l'invasion du progrès technique à l'échelle planétaire: la révolution industrielle (1870-1914). Puis, elle s'est heurtée par l'intégration économique mondiale des Etats: l'internationalisation (1950-1980). A nos jours, elle réside sur la meilleure allocation des ressources nouvelles: la globalisation<sup>1</sup>.

Ainsi, la mondialisation conditionne profondément le rôle de l'Etat pour l'épanouissement de l'économie nationale. Elle incite l'Etat à jouer les éthiques économiques nouvelles. En premier lieu, son cursus converge les marchés. En second lieu, elle favorise l'échange, la finance et la R-D<sup>2</sup>. Enfin, elle établit de nouvelles politiques économiques nationales telles que la priorité sectorielle, l'exception culturelle, le potentiel des NTIC, l'intégration régionale, la désintermédiation financière<sup>3</sup> et la protection de l'environnement. Chacun organise un système de relance compatible à l'environnement international et fiable au partenariat. Peut-il trouver sa croissance économique accélérer avec cette interdépendance croissante des marges de manœuvre de l'Etat? Dans quelle condition intervient-il afin d'assurer le bien-être?

De différents modes d'intervention s'imposent depuis la mondialisation. Dès lors, l'Etat fut subordonné par la souveraineté populaire et n'intervient qu'à l'élaboration des politiques favorables aux revendications du peuple: accumulation des richesses. La défaillance de l'Etat à la satisfaction des individus mit en jeu l'Etat libéral illustré par la «main invisible» d'Adam Smith et le «libre-échange» de David Ricardo. Ce libre-échange fut la première vague de la mondialisation. Le recours à la performance industrielle conduit à la guerre mondiale. D'où la défaite de l'Etat aux relations internationales. Le concept de l'interventionnisme keynésien mit au plan la faveur de l'Etat providence. Du point de vue économique, il s'agit du passage de l'Etat minimal à l'Etat maximal. L'intégration mondiale des activités économiques a démantelé le caractère monopoliste de l'Etat providence et remit le retour du marché. L'intransigeance de l'imperfection du marché a défailli l'Etat régulateur

---

<sup>1</sup> Banque Mondiale, « Mondialisation, développement et pauvreté », 2002

<sup>2</sup> Recherche et Développement

<sup>3</sup> Recours direct de l'Etat aux marchés financiers à la gestion de dettes et à la capture des IDE. En guise d'exemple le financement direct du trésorier de Londres par l'émission euro-obligation

Voyons dans la première partie le processus théorique de l'évolution du rôle de l'Etat.

La globalisation internalise un nouveau concept chez l'Etat: «La bonne gouvernance», une bonne administration publique garantie par la libre circulation des informations. D'un côté, la mondialisation de la production et de l'échange permet à l'Etat de retracer une nouvelle donne de structure aboutissant à la croissance économique telle que la délocalisation, la diversification des produits, .... De l'autre côté, la globalisation financière désoriente la politique économique publique comme le «policy mix»<sup>4</sup>, la politique de change flexible.... Cette modification au niveau de l'engin de l'Etat a apporté une nouvelle défaillance de l'Etat. Comment pourrait-il gagner son idéal? Des essais et des nouvelles théories ont été mis en jeu afin d'acquérir l'efficacité des politiques économiques de l'Etat: les théories de l'intégration, de la croissance et du développement lesquelles déterminent les avantages que l'Etat peut percevoir. On va voir cette démarche de l'action de l'Etat face à la mondialisation dans la seconde partie de notre travail de recherche en évoquant les théories correspondantes.

Ce phénomène incontournable vise largement au devenir de l'entité nationale, de différents modèles sont adoptés par l'Etat devant toutes ces théories. Parmi les Etats puissants, les américains relèvent le modèle «rhénan»; les canadiens adoptent le modèle québécois; les européens élargissent l'économie mixte.... Dans les Pays En Développement, le modèle «développementaliste» des tiers-mondistes a été aperçu. Ils prônent que «la mondialisation est une forme de capitalisme» vu l'endettement des pays de l'Amérique Latine et l'effet néfaste de la politique d'ajustement structurel dans les Etats africains. Ainsi, la mondialisation a renforcé la fracture Nord-Sud, des inégalités induites par la participation croissante des institutions internationales dont la plupart d'elles sont composées par les pays puissants. Madagascar n'a pas encore tiré d'avantage de la mondialisation depuis l'ère républicaine même si l'Etat malgache a déjà pratiqué la libéralisation<sup>5</sup>. En effet, son efficacité est réduite à l'allocation des infrastructures économiques et sociales. Or, la priorité du secteur porteur permet une amélioration de la capacité publique au développement. La concordance des politiques économiques aux menus globalitaires et régionaux peut engendrer le développement durable à Madagascar. Des efforts concomitants ont été appliqués jusqu'à ce jour. Dans quelles mesures Madagascar a-t-il basé sa politique économique? Telle est la question qu'on va aborder dans la dernière partie.

## **PARTIE I: EVOLUTION DU ROLE DE L'ETAT**

---

<sup>4</sup> Cette politique vise l'interrelation entre les instruments économiques (politique monétaire, budgétaire) et les objectifs internes et externes afin de stabiliser l'économie. Voir théorie de Tobin et de Mundell

<sup>5</sup> Cf. MICDSP, Programme National pour le développement du Secteur Privé: Synthèses, 2005, p12

L'Etat joue tel un héros à travers la scène économique des nations avant qu'il ait été décortiqué par le phénomène de la mondialisation. Ses fonctions régaliennes<sup>6</sup> ont été relativisées et conduisent au rôle moderne de l'Etat. La configuration de l'Etat varie d'un pays à un autre vu qu'ils n'ont pas le même point de vue de voir les choses (politique, économie...). Ils réagissent en leur manière. Pourtant, ses contributions surgissent des caractéristiques communes telles l'Etat Nation, l'Etat libéral... L'efficacité de l'Etat aux organisations des activités économiques est cyclique. En effet, l'Etat contribue largement aux actions promouvant l'intérêt du public (dépenses publiques, défense nationale, réglementation des échanges...)<sup>7</sup>. Parfois, l'Etat trouve son efficacité croissante, toutefois, il ne peut pas réguler les obstacles proliférés dans le temps. Le rôle de l'Etat se différencie d'un temps à un autre. La conception des théories économiques de l'Etat est rattachée à la vision classique: l'Etat Gendarme. Au début du XIXe siècle, l'utopie socialiste instaure l'Etat propriétaire qui dénonce la propriété privée des biens productifs et amorce la nationalisation des entreprises. De son côté, les néoclassiques prônent l'action adéquate de l'Etat face à la concurrence sur le marché. L'ajustement keynésien de l'équilibre économique a permis aux différentes nations de sortir de la crise de 1929: triomphe de l'Etat Providence qui se dissout dans les années 70 par la libéralisation de l'économie. Ainsi se renaît l'Etat libéral<sup>8</sup> mais à des nouvelles formes répondant aux astuces du processus de la mondialisation lequel met en jeu le principe de la «troisième voie»<sup>9</sup> ou de la «deuxième modernité»<sup>10</sup>.

## I-1-LE ROLE FONDAMENTAL DE L'ETAT

Jadis, l'Etat fut caractérisé par l'interventionnisme même chez les pays développés. A l'origine de la mondialisation, le rôle de l'Etat se base de l'expression fameuse «le nationalisme». En fait, la mondialisation est marquée à ce moment par le détachement aux éléments conservateurs du nationalisme. Par conséquent, les fonctions de l'Etat se sont penchées aux doctrines relevées de cette novation.

### I-1-1-Concept traditionnel du rôle de l'Etat:

---

<sup>6</sup> Il s'agit des fonctions traditionnelles de l'Etat: la justice, la défense, la diplomatie et les dettes publiques. Cf., A. Donjon, 1995, p 183

<sup>7</sup> Cf. Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1997

<sup>8</sup> Cf. Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 2002

<sup>9</sup> La «troisième voie» est un terme actuel exprimant le processus actuel de la mondialisation. Autrement dit la troisième vague de la mondialisation.

<sup>10</sup> La «deuxième modernité» représente le développement actuel régi par l'Etat dont la «première modernité» concerne l'ère du développement du transport et de l'industrie. Cf. Ulrich Beck, 2003, p 467-500

Les événements temporels ont été surtout les causes de cette notoriété de l'Etat. Armand Colin, dans son ouvrage «La mondialisation» (2000) a montré que la société antique a réputé les instances de la souveraineté de l'Etat qui suppose la puissance absolue du dirigeant quel que soit le régime. Cette souveraineté repose d'abord du droit divin où les monarques disposent le pouvoir politique, économique, et financière. Puis, elle s'étend à la souveraineté du peuple et poursuit le nationalisme<sup>11</sup>.

#### I-1-1-1- L'émergence de l'Etat Nation:

Dès lors, les activités économiques ont été gérées par le groupe intergouvernemental de l'Etat Nation. Il soutient le comportement souverain de l'Etat dans tous les domaines. Le gouvernement s'attache à la «démocratie représentative» c'est-à-dire que les gouvernants pouvaient faire le choix de politiques économiques et les assument selon l'opinion publique. Les prémisses de l'Etat Nation résident sur la considération active des Etats comme des «pierres angulaires» de la promotion de développement. La vision part du contexte du «nationalisme méthodologique»<sup>12</sup>.

- A l'intérieur, l'exercice de la souveraineté est organisé par la mise en exergue de l'arbitrage du pouvoir public aux aléas perpétuels. Il offre trois principaux pouvoirs des autorités publiques: le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

- A l'extérieur, le pouvoir des autorités publiques a été délimité par le système des relations internationales vu la concurrence entre les Etats. Ce système fait recours à l'universalisation de l'Etat Nation à l'échelle planétaire et a restitué les fonctions essentielles du gouvernement centralisé: défense nationale, protection sociale, santé, éducation, et communication.

**Hobbes** fut le premier à vanter les activités de l'Etat. Impressionné par son *anarchisme*, il a édicté l'ordre naturel de la souveraineté qui repose sur l'égalité du peuple et la rareté des ressources. Cette rareté crée de compétition entre les hommes donc il est nécessaire d'élire un individu gérant les droits d'acquisitions relatives à chacun. La présence de l'Etat Nation réduit les conflits à la conquête de richesse, de gloire et de dignité sur le plan national et international. Cette éphéméride du rôle de l'Etat provient de la légitimation du «nationalisme» inspiré par le *Léviathan de Hobbes*<sup>13</sup>. Selon lui, le nationalisme définit l'identité humaine d'un territoire.

<sup>11</sup> Cf. Armand Colin, 2000, p 10

<sup>12</sup> Cf. Ulrich Beck, 2003, p 60

<sup>13</sup> Ce terme a été conçu par Hobbes en exprimant l'action de l'Etat du Moyen-âge qui ressemble au caractère du Léviathan, un être aquatique prédateur. Voir le cursus du Léviathan de Hobbes dans encyclopédie encarta 2005

**John Stuart Mill**<sup>14</sup> le considère une source de l'intégration politique et économique revitalisant la solidarité collective des individus et la cohésion des Etats afin de promouvoir le développement des nations: principe du «*réalisme*».

La croissance des Etats Nations a fortement influencé les relations internationales et le principe de la souveraineté a conditionné l'ordre de la politique économique mondiale<sup>15</sup>. Au XVIe siècle, ce fut l'abolition de l'esclavage et du pillage des colonies dans les pays athéniens qui l'a marqué. La continuation des conquêtes territoriales par le développement du transport, du commerce et du peuplement dans le siècle suivant a affaibli l'hégémonie de l'Etat Nation. Son altération acquiesça l'Etat d'élaborer des règles essentielles à la puissance économique du pays. Celles-ci émanent de l'augmentation des richesses nationales dont chacun a sa façon de les admettre. Pendant cette période, Madagascar fut encore dirigé par les empires royaux.

#### I-1-1-2- Approche mercantiliste du rôle de l'Etat:

La distinction du rôle économique de l'Etat fut donnée par les mercantilistes.

- **Antoine de Monschrétien**<sup>16</sup> insiste sur l'action du gouvernement face au développement du commerce entre les pays. Il affermit son idée sous deux hypothèses: l'enrichissement par la création monétaire et la protection de l'industrie nationale. En ce temps, l'accumulation des métaux précieux (or, argent) est encore facile, il permet d'augmenter la masse monétaire du pays afin de percevoir les biens pour la richesse nationale. Selon lui, la richesse n'est pas la propriété de lingots d'or, c'est le produit obtenu par l'échange en or qui améliore la vie du consommateur. De l'autre côté, l'interdiction des importations soutient la productivité des industries nationales.

- **Colbert**<sup>17</sup>, le mercantiliste anglais, saisit l'Etat initiateur des échanges internationaux par la «zéro importation» et la multiplication d'exportation pour favoriser la croissance. Selon lui, «il faut exporter le plus possible aux prix les plus élevés, et importer le moins possible»<sup>18</sup>. Les mesures émanées par l'Etat ont été symbolisées comme suit: Corn laws pour l'interdiction de l'importation de blé, Cromwell pour l'interdiction des importations par voie marine....

- **Jean Bodin**, mercantiliste français, affirme dans son œuvre «La république» (1530-1596) que les importations doivent se limiter aux matières premières tandis que les exportations renferment les produits manufacturés avec un prix élevé.

<sup>14</sup> Cf. A. Colin, 2000, p 10

<sup>15</sup> Ce principe relate la démarche normative du nationalisme. Cf. A. Colin, 2000, p.10

<sup>16</sup> Cf. M. Mantoussé, 1998, p 112. Voir A. Montchrétien, «Traité d'économie politique», 1575-1621

<sup>17</sup> Cf. R. Goffini & M. Bialèz, 1986, p 154

<sup>18</sup> Cf. M. Mantoussé, 1998, p 113

Bref, l'échange du temps des mercantilistes rapporte un gagnant et un perdant: «jeu à somme nulle». Ce qui différencie largement des apports classiques lesquels promettent que tout Etat jouant sur le marché bilatéral gagne: «jeu à somme positive».

### **I-1-2- Concept moderne du rôle de l'Etat:**

Les souverains n'ont pas constitué un véritable gouvernement économique. Le concept moderne de l'Etat fut une esquisse permettant de bien définir le rôle de l'Etat: notion de l'Etat Gendarme ou de l'Etat régulateur.

#### **I-1-2-1- Approche classique du rôle de l'Etat:**

Les libéraux classiques ont limité le rôle de l'Etat. Ceci a débuté à la fin du XVIIIe siècle pendant l'ère de la révolution industrielle. En effet, le libéralisme suppose l'économie du marché où tous les agents peuvent y venir pour récupérer leur profit. Ils ont adopté la définition formelle de l'Etat: «L'Etat est le porteur de l'intérêt général».

- **Adam Smith**, en observant la conception mercantile du rôle de l'Etat, a conclu que l'Etat doit se consacrer aux fournitures des services qui répondent au bien-être de la population. Ainsi, il a prôné le rôle régulateur de l'Etat sous le nom «l'Etat Gendarme». Trois fonctions ont été remédiées par A. Smith<sup>19</sup>: la sécurité sociale, la justice, et la construction des ouvrages publics tels les routes, les bâtiments....

En poursuivant les intérêts propres de chaque individu homo-economicus<sup>20</sup>, qui ont été incohérents entre eux, ils permettent d'atteindre une situation collective optimale grâce au respect de l'économie du marché («main invisible» d'Adam Smith)<sup>21</sup>. Les profits individuels se combinent pour raffermir la richesse nationale. Dans le cadre des relations internationales, A. Smith a promulgué le libre échange. Il en étale ses principes de l'avantage absolu sur la gestion des échanges internationaux<sup>22</sup>.

- **David Ricardo**, à l'égard des désavantages diverses des nations, a proposé l'avantage compétitif des pays face aux échanges internationaux (voir II-2-2-2)

- **Hume**, le précurseur de l'équilibrage du flux monétaire<sup>23</sup>, a été le premier à critiquer le principe des mercantilistes sur l'enrichissement des nations par le déséquilibre de la

---

<sup>19</sup> Cf. Adam Smith, 1776, p 74

<sup>20</sup> Ce terme est inventé par l'économiste classique Vincent de Gournay pour décrire la réaction de l'individu en quête de son profit (esprit égoïste), suggéré par Adam Smith dans la réalisation du «main invisible» et repris par les néoclassiques comme étant l'hypothèse prépondérante des lois du marché.

<sup>21</sup> Cf. Adam Smith, 1776, livre II, chapitre IV

<sup>22</sup> Le principe de l'avantage absolu d'A. Smith a initié les théories du commerce international. Elle est fortement critiquée et délaissée par ses descendants (Ricardo, HOS, ...) et perd sa valeur universelle.

<sup>23</sup> Cf. A. Samuelson, 1991, p134

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
balance commerciale. Selon lui, l'Etat n'a intérêt à intervenir, l'ajustement par l'étalon-or est automatique<sup>24</sup>.

- **Jean Baptiste Say** ignore l'existence de l'Etat. Pour lui, l'offre crée sa propre demande: loi de débouchés de Say. Sa théorie repose aussi sur la neutralité monétaire: «la monnaie n'est qu'un voile», admet Say. En d'autre terme, la monnaie substitue le nom de porte revenu. En ce temps, les économistes ne se préoccupent pas du rôle exact de la monnaie car tout revenu était totalement dépensé. La quantité produite et la quantité consommée s'égalisent à la fin du période. Le prix sera ajusté automatiquement sur le marché<sup>25</sup>. Ainsi, la nation n'a intérêt à faire intervenir l'Etat. Son intervention peut nuire l'exigence de la loi de débouchés ou la loi de l'ordre naturel du marché.

- **Robert Malthus**<sup>26</sup> propose l'action de l'Etat aux aides sociales de peur de voir l'abondance de la pauvreté. Il déclare que la croissance démographique a pu perturber la croissance économique. Ainsi, l'Etat doit rajouter les fonctions d'Etat Gendarme la protection sociale en relativisant l'équilibre entre la croissance démographique et la croissance économique.

#### I-1-2-2- Approche marxiste du rôle de l'Etat:

Chez les pays socialistes comme URSS, Roumanie, Pologne ..., les Etats interviennent massivement sous la pensée «nationalisme historique»<sup>27</sup>. Cette idée est inspirée par Marx. A travers la théorie marxiste, l'Etat doit prévoir l'intérêt de la majorité de la population. L'appareil étatique paraît l'instrument utile aux rapports de production de la société (instrument technique et stratégique des classes défavorisées).

A la réalisation de sa théorie, Marx a emprunté le mode de répartition ricardienne, la souveraineté des individus dominés (les ouvriers), et l'hypothèse de l'immobilité des facteurs de production<sup>28</sup>.

Le retard du pouvoir à la dotation du capital nécessaire aux infrastructures a abandonné les mérites de l'intérêt collectif. A droite, la puissance des capitalistes a endommagé les politiques socialistes de développement étant donné que les facteurs de production restent immobiles. L'Etat devient protectionniste.

---

<sup>24</sup> C'est le mécanisme des points d'or. Voir Hume, Rapport Cunliffe 1918

<sup>25</sup> La loi de J. B. Say. Cf. Encyclopédie encarta 2005

<sup>26</sup> Cf. M. Mantoussé, 1998, p 113

<sup>27</sup> La théorie de Marx sur le rôle que doit effectuer l'Etat repose sur le « nationalisme historique » lequel montre le pouvoir de l'Etat par rapport aux exigences des infrastructures (superstructure) et des travailleurs (les prolétaires).

<sup>28</sup> Cf. J. Schumpeter, 1947, p 38-51

- A l'intérieur, il inculque la nationalisation des entreprises afin de pouvoir éliminer l'esprit capitaliste (Etat producteur). D'autres socialistes comme Dupont White a institué l'appropriation étatique de tous les facteurs de production en vue de stimuler la croissance productive, le développement économique et l'équité (Etat propriétaire).

- A l'extérieur, il a diffusé son idéal «Travailleurs du monde entier, unissez-vous» et réalise le protectionnisme pour ne pas être abattu de la domination externe. C'est pourquoi il affirme que «la nation doit se protéger des invasions extérieures».

Les socialistes, corrompus de la revendication des droits privés, ont été critiqués par les néolibéraux qui mettent en place la théorie des individualistes instituant l'Etat social démocrate (voir I-2-3-1).

#### I-1-2-3- Approche keynésienne du rôle de l'Etat:

Lors de la grande reconstruction de l'après guerre, les démarches ont été émises par les keynésiens John Maynard Keynes et William Beveridge<sup>29</sup> qui accentuent la distribution de revenus pour atteindre la croissance interne et l'équilibre externe. Pour eux, le bon fonctionnement de l'économie nécessite une intervention maximale de l'Etat. Ils exploitent les attributions de Musgrave<sup>30</sup> sur les fonctions principales de l'Etat.

Keynes<sup>31</sup>, le père spirituel de l'Etat Providence, définit l'Etat comme le détenteur de tout pouvoir qui fournit le bien-être social (plein emploi, distribution de revenus aux adeptes de la guerre). Il situe la souveraineté au sein du développement économique de la nation: équilibre macroéconomique. Selon lui, le fonctionnement spontané des économies de marchés débouche inévitablement sur le chômage pour les raisons suivantes: la rigidité des salaires et du prix, et l'anticipation au plein usage des capacités d'offre (demande effective).

Ses hypothèses portent sur la rationalisation des ressources financières (effet du multiplicateur de revenu par l'investissement et l'épargne); la meilleure répartition de ces ressources (politique de redistribution pour compenser le chômage involontaire et pour promouvoir l'équité, politique de demande effective pour veiller l'anticipation des agents et la demande potentielle génératrice de richesses nationales); les prix et les

---

<sup>29</sup> Beveridge est souvent connu de son emprunt des attributions de Keynes. Il constitue le bien-être de la population par le système «welfare state», 1940 promulguant la protection sociale (sécurité sociale, justice, assurance chômage, obligation éducative), la redistribution de revenus (régie par la planification incitative à la consommation et la croissance), la nationalisation des firmes, et la création des impôts (participation du public à l'investissement du «welfare state»). Pour plus d'information, voir A. Nonjon, 1995, p 204-205

<sup>30</sup> Voir encadré 1, p 9-10

<sup>31</sup>J. M. Keynes, 1936

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
salaires rigides, le revenu national dépend de la demande, les flux de capitaux exogènes sont exclusivement déterminés par la variation du taux d'intérêt (le taux d'intérêt et le taux de change sont totalement maîtrisés par les autorités publiques)<sup>32</sup>.

Le mécanisme se fait comme suit:

**En économie fermée**, l'équilibre économique est obtenu par l'équation suivante:

$Y = C+I+G$ , Y exprime le PIB, C est la consommation privée, I est l'investissement privé, G exprime les dépenses publiques de consommation et d'investissement

**En économie ouverte**, l'équilibre macroéconomique devient:

$Y = C+I+G+X-M$ , (X-M) la demande étrangère nette où X exprime les exportations et M concerne les importations du pays en question.

Keynes a réussi à accélérer la croissance économique de nombreux pays (la puissance des trente glorieuses) dont sa politique est remise en cause aujourd'hui afin d'acquiescer le plein emploi sans inflation: ajustement conjoncturel de l'économie. Pourtant, ses mécanismes se limitent à court terme du fait de la fixation des capacités de production. L'inefficacité de sa théorie à long terme a bouleversé la spécificité de l'Etat Providence et remet en cause les politiques libérales.

*Encadré 1: Les fonctions économiques de l'Etat selon Musgrave*

Musgrave<sup>33</sup> a institué une démarche triptyque à propos des fonctions que l'Etat doit entreprendre. Il est à l'origine des actions du pouvoir interventionniste moderne. Il aborde trois fonctions incontestables:

\* *Fonction d'allocation*: Musgrave stimule l'allocation des ressources disponibles en vue de maximiser la satisfaction des agents et d'atteindre «l'optimum de Pareto»<sup>34</sup>. Le choix de l'individu requiert une intervention excessive de l'Etat pour se conscientiser aux externalités présentes.

\* *Fonction de distribution*: Celle-ci résulte de la redistribution des transferts et des prélèvements obligatoires pour relancer la richesse nationale et le bien-être de la population. Cette fonction est bien précisée par Keynes: redistribution de revenu pour les défaillants de la guerre (les chômeurs involontaires). Il est à cet égard nécessaire d'appréhender que celle-ci soit inséparable de la stabilisation.

\* *Fonction de stabilisation*: Cette fonction retient les quatre objectifs de Nicholas Kaldor afin de réguler les variables macroéconomiques constituant l'équilibre économique: ce sont l'équilibre extérieur, la stabilisation du prix, le plein emploi et le contrôle de la croissance économique. Elle stimule le prélèvement obligatoire pour activer le PIB, la politique de taux d'intérêt faible et la politique de substitution des investissements privés si ces derniers sont défaillants. A part cela, Musgrave a restauré la stabilisation conjoncturelle, l'importance de l'équité, la justice et met au plan l'efficacité de l'Etat en vertu du bien-être de la population.

<sup>32</sup> Philippe d'Avirsenet & Jean Pierre Petit, 1999, p45

<sup>33</sup> R. Musgrave, «The theory of public finance», 1959. Cf. J. Généreux, 1996, p 8-11; J.M.Le Page, 1991, p 138

<sup>34</sup> L'optimum de Pareto vise à la satisfaction d'un individu sans léser les autres individus sur le marché.

## I-2- LE TRIOMPHE DE L'ETAT LIBERAL

L'Etat libéral introduit le marché comme étant le meilleur stimulant de la croissance économique. Le marché est le lieu de rencontre des offreurs et des demandeurs. A travers les théories économiques, ces agents devraient être potentiels et rationnels pour que l'économie soit bien articulée. Les offreurs ou les producteurs sont contraints de leurs ressources humaines, techniques et financières et les demandeurs ou les consommateurs sont contraints de leur budget.

### **I-2-1- La fin de la souveraineté étatique:**

Depuis la libéralisation de l'échange, l'Etat perd sa légitimité souveraine. Le mouvement accru des flux internationaux de produits, et des facteurs de production entraîne des crises prépondérantes de l'Etat dans l'histoire du pouvoir économique. D'un côté, le pouvoir du marché est absolu pour le libéralisme économique. De l'autre côté, la participation croissante des organismes internationaux à l'ajustement des politiques publiques mit à la fin la souveraineté de l'Etat.

#### I-2-1-1- Les vertus du marché:

**Léon Walras**<sup>35</sup>, en retenant la loi de Say, ignore totalement l'Etat. Il suppose la mobilité des facteurs de production, la contrainte budgétaire, et l'existence d'une concurrence pure et parfaite. Cette dernière hypothèse revêt quatre critères:

- *l'atomicité du marché* ou la présence d'un grand nombre d'offreurs et de demandeurs sur le marché
- *l'homogénéité des produits*: les produits sont identiques et la concurrence joue uniquement au niveau de la quantité, l'identité du producteur reste inutile
- *la fluidité du marché*: chacun peut entrer sur le marché, il n'y a pas de barrières ni d'exclusion, et les facteurs de production peuvent se déplacer d'un marché à un autre
- *la transparence du marché*: tous les agents disposent parfaitement toutes les informations disponibles. La connaissance des informations sur les quantités offertes est gratuite et prévisible à tout moment.

De ce fait, Walras a pu générer l'équilibre général en combinant l'offre et la demande individuelle sur le marché. Dans son illustration, il a abordé trois types de marché dont ces hypothèses restent valables pour ces différents types de marché:

- le marché du travail pour le recrutement et l'engagement des employés,
- le marché des biens et services pour l'achat et la vente de ces produits

---

<sup>35</sup> Léon Walras, 1874. Cf. J. Généreux, 1997a

- le marché financier pour l'emprunt de l'argent et l'investissement en équipement

A l'équilibre, il n'y a pas de surproduction, l'épargne est égale à l'investissement. Le déséquilibre vient du chômage mais ne parvient pas à détériorer l'économie tant que la concurrence demeure parfaite. Cet équilibre correspond à l'optimum de Pareto du fait qu'à cette situation on ne peut améliorer la situation d'aucun individu sans diminuer au moins le bien-être d'un autre individu. Chez eux, l'Etat n'a qu'un rôle: faire respecter la loi de l'ordre naturel du marché.

#### I-2-1-2- La participation croissante des organisations internationales:

Le régime nationaliste devient un régime de souveraineté des organisations internationales. Elles, en délivrant les compétences nécessaires à la politique socio-économique, ont légitimé le pouvoir du capital, délèguent et dénombrent la politique nationale de développement en dégageant les étapes construisant le développement national. En guise d'illustration, abordons les étapes du Plan Marshall<sup>36</sup> ou l'«approche incitative de l'OCDE» pour l'aide au développement:

- le développement des infrastructures de communication
- la réforme du système éducatif, de l'information de masse, et du mode de production industrielle
- l'institution de l'ordre légal sans frontière

Le premier fut insinué par la participation active des organisations internationales qui sont les acteurs principaux de la mondialisation (BRI en 1930, BIRD en 1944, FMI en 1946, OCDE en 1948, CNUCED en 1964, G7 en 1975, BERD en 1989, OMC et UE en 1995)<sup>37</sup>. Ces acteurs, convaincant des vertus du libéralisme, émettent des lois, modèles et règlements que l'Etat doit s'entretenir afin de promouvoir le développement économique interne et l'équilibre externe. Prenons l'exemple du GATT<sup>38</sup>. Sa logique se différencie des libres échangistes classiques. Il planifie les échanges commerciaux dans un cadre institutionnel et non de propager le libre échange. L'objectif principal est de stabiliser les politiques commerciales en imposant des barèmes douaniers sur le prix et le contingentement. Deux accords ont été prélevés lors de sa création: les accords bilatéraux sur le produit (octobre 1947), la charte mondiale du commerce sur les produits de base (mars 1948). Ces approbations, dégénérées par la guerre froide ont rendu de nouveaux accords avec l'OMC. D'où, l'essor de la clause des

<sup>36</sup> OCDE, 1957. Voir aussi A. Colin, 2000, p10

<sup>37</sup> Cf. Philippe d'Avirsenet & Jean Pierre Petit, 1999, p282-324

<sup>38</sup> Cf. A. Samuelson, 1991, p 32-44

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

nations les plus favorisées (clause NPF). Ce phénomène a incité l'Etat à poursuivre les réseaux favorables aux relations internationales.

La seconde fut générée par la décentralisation<sup>39</sup> de l'information et des décisions qui ont désorienté le choix de politiques publiques. Le pouvoir des technocrates a remplacé les bureaucrates (Etat conglomérat). La hausse des dépenses publiques ne peut pas être compensée par le profit des entreprises nationales ni des rendements agricoles. De plus, le protectionnisme et l'inexistence des propriétés privés ont aggravé la situation. Ainsi, l'ouverture aux échanges est nécessaire pour trouver une croissance grandissante et équilibrée. D'où la réforme des Etats centralisés aux instances modernes

La troisième a été l'effet pervers de la politique de l'Etat au niveau de l'offre et de la demande sur le marché. L'Etat s'avère inefficace devant les chocs imprévisibles. L'institution des lois et des règlements s'avère indicative. C'est ainsi qu'a été créé le SPG<sup>40</sup>. Selon CNUCED, la préférence tarifaire montre que « le libre échange est un sens unique ». Pour l'OMC, la pratique du libre échange suscite l'unification ou la régionalisation. Le libre échange traduit aussi la propriété intellectuelle et l'exception culturelle des Etats membres.

Dans les années 70, l'économie a connu une forte déstabilisation par le choc pétrolier, la croissance du chômage, l'inflation, l'asymétrie d'information, et la rationalité limitée. L'Etat ne peut plus veiller seul ses perspectives politiques, économiques et financières. Par conséquent, l'Etat Providence fut en crise. Les économistes s'entremêlent à la résolution de ce tragique phénomène. Les uns considèrent la voie du libéralisme, les autres proposent l'amélioration de l'intervention de l'Etat. Quelquefois, l'Etat et le marché peuvent aller de pair en entrant dans la société solidaire. La question se pose: laquelle serait efficace?

### **I-2-2-La remise en cause du marché:**

Les économistes contemporains ont apporté de nouvelles théories favorables à l'Etat: les théories néolibérales (théorie des choix publics), la théorie quantitative des monétaristes (politique de stabilité à long terme), l'économie de l'offre de Laffer (théorie de la rationalité individuelle), les nouvelles théories de la croissance (la

---

<sup>39</sup> La décentralisation a de grandes répercussions au fonctionnement de la vie économique. Du point de vue microéconomique, des procédures de décentralisation par les prix et par les quantités ont été perçues (système de Malinvaud, Heal&Weitzman, la procédure MDP). Du point de vue macroéconomique, elle est à l'origine de la hausse ou de la baisse des dépenses publiques (le Léviathan de Brennan&Buchanan, le modèle de Oates&Wallis). Voir J.P.Foirry, p 146-152

<sup>40</sup> Le système des préférences généralisées (SPG) permet d'augmenter la part à l'exportation des pays semi-industrialisés, de générer les nouveaux pays industrialisés et de trouver la compétitivité en matière d'exportation des produits manufacturés. Cf. C. Nême, 1991, p 26-28

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar (croissance endogène) pour réhabiliter le rôle régulateur de l'Etat. Saisissons ci-après celles des néolibéraux.

#### I-2-3-1- La théorie des individualistes:

Le néolibéralisme concerne l'approche normative du libéralisme. La définition des fonctions de l'Etat chez les néolibéraux se concentre à la simplicité de Musgrave (voir I-1-2-3). L'Etat néolibéral fut reconnu depuis les années 50 par le fondement de la «théorie du choix collectif»<sup>41</sup> dans les sociétés démocratiques où les préférences portent sur l'utilité économique. A la différence des théories libérales, les néolibéraux ont institué le droit de vote.

La conception des individualistes développe le principe de l'*anarchie*, du *réalisme* et du *droit de l'individu* (Cf. I-1-1-1). Leurs hypothèses sont les suivantes:

- Les décisions sont prises par les individus: ce sont les individus qui mènent le jeu de l'Etat et détermine le choix collectif
- Les décisions doivent être conformes aux règlements de la collectivité: le choix détenu porte sur le bien-être collectif maximal.

Afin d'éviter le problème de la multitude des choix individuels, les individualistes considèrent cinq conditions de rationalité décisionnelle:

\*Emettre une complétude des choix éventuels: Les choix individuels doivent être cohérents, complets et transitifs (transitivité des choix collectifs)

\*L'état social préféré par tous les individus serait la préférence collective dont chaque préférence est primitive à l'individu (principe d'unanimité)

\*Le choix ne dépend pas des aléas externes, il ne tient compte que la préférence des individus entre les sociétés en question (principe de l'interdépendance du choix à l'égard des alternatives non pertinentes)

\*Les individus sont libres de choisir leurs idées à l'élaboration des choix collectifs (principe de la souveraineté individuelle)

\*Pas de dictature: aucun individu peut imposer ses préférences à la collectivité même les groupes (pratique de la démocratie)

Les théoriciens individualistes raisonnent dans l'analyse néoclassique du marché en maintenant l'équilibre de Pareto. Pour eux, l'Etat serait un agent producteur de biens et services de type collectif où la souveraineté réside dans la satisfaction du consommateur qui est le public (Etat social-démocrate<sup>42</sup>). Il retient donc un double

<sup>41</sup> Cf. M. Mantoussé, 1998, p 115-117

<sup>42</sup> Voir encadré 2

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

aspect: l'allocation optimale des ressources et la fixation des règles afférentes aux activités économiques.

*Encadré 2: Résultat de la légitimité de l'Etat Social- démocrate*

Pour les libéraux, l'Etat doit faciliter le fonctionnement du marché. Son rôle doit se concentrer au respect de la concurrence pure et parfaite afin qu'il garantisse l'équilibre économique. Les pays socialistes, en prêtant cette idée ont pratiqué l'économie de marché et l'Etat intervient à l'incitation des agents aux exigences du jeu du marché de concurrence pure et parfaite depuis la chute du mur de Berlin<sup>43</sup>. Il devient un Etat social démocrate<sup>44</sup>. Démocratiser l'économie implique la responsabilité de chacun du citoyen à l'élaboration des décisions, au choix des moyens, et au contrôle de l'exécution des programmes nationaux. Pourtant, les Etats ont rencontrés un dysfonctionnement au niveau de la vie économique dans les années 60. Les autorités centralisées n'ont pas pu définir les besoins réels du peuple. Les allocations en ressources demeurent dans des conditions sous optimales et parfois gaspillées par ces autorités centrales. Toutefois, ce processus aide les firmes à conquérir des marchés (aide financière, ou technique, ou informationnelle). En guise d'exemple, le gouvernement polonais<sup>45</sup> a renouvelé les activités industrielles en faveur de l'initiative privée et utilise la « vérité des prix » walrasienne. Le pays atteint l'équilibre économique, la stabilité du prix et le plein emploi. Le problème se pose au niveau des activités illicites telle la corruption. Somme toute, la transition soudaine est plus risquée et se présente de manière différente d'un pays à l'autre. Ainsi les Etats interviennent dès que les priorités nationales sont mises en jeu : cas de la France du fait de l'exception culturelle.

I-2-3-2- La théorie de Buchanan:

Insatisfaits de la crise de l'Etat Providence dans les années 70, les néolibéraux conçoivent la nouvelle économie publique (théorie des choix publics) pour critiquer davantage l'interventionnisme de l'Etat dont le plus célèbre est celle de Buchanan (le Léviathan de Brennan et Buchanan)<sup>46</sup>. Buchanan a transformé la fonction que doit discerner Le Léviathan.

Dans ce modèle, ils affirment la liberté de l'homme dans la distribution «naturelle»<sup>47</sup> et supposent que «l'administration se comporte comme si elle maximise à long terme les ressources disponibles pour son usage personnel en fonction des règles institutionnelles» et le gouvernement est «mis en demeure» c'est-à-dire qu'il doit s'adapter aux règles façonnant les dépenses publiques.

---

<sup>43</sup> Ceci signifie qu'on est à l'aube des années quatre vingt dix

<sup>44</sup> Un Etat social démocrate est un Etat bienveillant dans l'édition des prix à la consommation, dans la création des conditions favorables à la loi du marché surtout le fonctionnement du marché de travail et laisse la voie libre à l'intérêt social: redistribution des richesses, sécurité sociale, indemnisation des retraités.... Cette approche varie graduellement d'un pays à l'autre.

<sup>45</sup> Cf. M. Mantoussé, 1995, p 216

<sup>46</sup> Cf. J.P. Foirry, 1997, p149-150

<sup>47</sup>La distribution naturelle représente le droit de propriété des ressources naturelles et le droit de vote. Cf. M. Mantoussé, 1999, p121

Deux fonctions ont été relevées à propos du rôle que doit assumer l'Etat<sup>48</sup> pour équilibrer l'offre et la demande du bien public: l'*Etat protecteur* et l'*Etat producteur*.

- Le premier introduit le respect du droit de la propriété. L'Etat doit protéger les droits de chaque agent et élimine les illégaux (traitement du «passager clandestin»<sup>49</sup>).

- Le second s'appuie sur la production des biens publics en se référant au cadre financier des apports étatiques. D'abord, les individus doivent contribuer au financement de l'Etat pour accroître la production nationale. Puis, on élimine les agents clandestins. Enfin, les agents économiques peuvent s'échanger mutuellement en dehors des collectivités publiques (respect de la théorie de l'agence ou théorie des contrats). Dans ce cas, l'Etat serait la source d'information dans la satisfaction des électeurs. La préférence du bien collectif est admise par le scrutin majoritaire.

### I-3- L'ETAT ET LA REGULATION DU MARCHE:

L'Etat libéral doit seulement mener une action stable permettant aux acteurs économiques d'ajuster leur anticipation à l'aide des signaux que fournit le marché. De diverses critiques ont relayé cela car on a su plusieurs défaillances du marché.

#### I-3-1- Les défaillances du marché:

Les contre libéraux démontrent que la croissance économique nécessite une intervention de l'Etat dont le degré d'intervention dépend de la réflexion des auteurs. Abordons les apports de Arrow, Akerlof, Spence et de Stiglitz.

##### I-3-1-1- Théorème de Kenneth Arrow:

Arrow (Prix Nobel 1972) s'oppose aux doctrines classiques qui prévalent que l'intérêt collectif est atteint à partir de l'intérêt individuel. L'étude sur l'utilité des agents est incomplète. Les libéraux n'ont pas considéré la corrélation des préférences individuelles. Ainsi, la thèse classique ne sera pas vérifiée temporellement. Il prétend que cette affirmation n'est guère réaliste (théorème de l'impossibilité du marché). Le choix collectif ne peut pas expliquer les choix réels des agents<sup>50</sup>. Il a montré que c'est à partir des profits individuels que l'Etat peut percevoir l'intérêt général à condition que ces trois hypothèses soient vérifiées: une voie démocratique, un système complet du marché, l'incertitude aux risques. En effet, pour maximiser le bien-être social, l'Etat

<sup>48</sup> Voir M. Mantoussé, 1999, p122

<sup>49</sup> Le passager clandestin est utilisé pour parler d'un individu qui profite d'un bien ou d'un service collectivement consommé sans réellement contribuer à son financement», J.Buchanan. Cf. M.Mantoussé, 1998, p 122

<sup>50</sup> Cf. K.Arrow, 1962

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

doit intervenir aux dysfonctionnements du marché. Pour ce faire, il a emprunté les cinq hypothèses des individualistes (voir page précédente). Or, il est impossible de satisfaire simultanément ces cinq conditions de validité des théories néolibérales sauf s'il existe une cohérence entre le choix individuel et le choix collectif (légitimité du bipartisme) ou on se trouve dans une unanimité<sup>51</sup> aux concurrences pures et parfaites de décisions individuelles ou encore les préférences sont les mêmes dans le cas d'état social donné (préférences uni modales).

Par conséquent, les agents ne trouvent pas le choix rationnel, on ne peut pas éviter les choix inefficaces ou cohérentes, et les choix publics ne sont pas cycliques c'est-à-dire qu'ils restent stables dans le temps. D'où l'incompatibilité entre la préférence individuelle et la préférence collective.

#### I-3-1-2- Les préambules de Stiglitz, Spence, Akerlof:

L'information sur le marché est loin d'être parfaite. Ce qui signifie que l'agent ne dispose pas toutes les informations utiles au bien-être social. La méconnaissance des préférences des agents l'a déjà affirmé. Avec l'avancée technologique actuelle, cette imperfection du marché qualifie fondamentalement l'économie moderne. Akerlof, Spence et Stiglitz (Prix Nobel 2001) essaient d'évoquer leur théorie, laquelle permet de traiter l'imperfection du marché.

Le premier<sup>52</sup> explique le processus de la recherche des bonnes voitures d'occasion sur le marché des biens «The market for lemons, quality uncertainty and the market mechanism». Son hypothèse porte sur la rationalité des agents en cas d'incertitude. Fortement développé par la théorie de l'agence ou le modèle principal agent, son processus se concrétise à la réalisation des contrats qui explicite la défaillance du marché et incite l'Etat à intervenir. L'interventionnisme réussit là où la concurrence a été maintenue, et la flexibilité face aux changements de conjoncture est assurée; la solution n'est donc pas celle de la réduction du rôle de l'Etat mais celle de l'amélioration de ses interventions.

Spence, dans sa théorie de signaux, propose un signal sur la qualité des agents. Ce signal est crédible si est seulement si le coût engendré par les bons agents semble inférieur à celui des mauvais agents. Il illustre ses idées dans le cas des activités éducatives selon laquelle les étudiants ayant une forte capacité intellectuelle sont plus productifs et obtiennent des diplômes avec un coût faible<sup>53</sup>. Il stipule que les bons agents sont toujours prêts à consacrer de l'investissement important en matière de

---

<sup>51</sup> L'unanimité procède une même chaîne de valeur

<sup>52</sup>Cf. J.Stiglitz, 2002, p378-381; voir aussi P.Cahuc, 1993, p 57-59

<sup>53</sup> Cf. P. Cahuc, 1993, p 61-63

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

l'éducation plutôt que les autres. Pour lui, «le rôle de l'éducation n'est pas de former mais de rendre plus productif».

Stiglitz<sup>54</sup> trouve cinq motifs limitant la perfection du marché et a proposé une législation favorable à la transparence du marché. Son objectif est de redéfinir la structure de l'économie de marché envers la distribution de revenu par rapport aux compétences du capital humain et le mérite des pauvres, la dotation d'information juste sur le prix et la qualité du bien, l'existence de la concurrence, la présence des externalités, et envers les biens collectifs.

### I-3-1-3- Les théories de la régulation:

Ces différentes défaillances du marché ci-dessous méritent d'être corrigées par l'Etat. En fait, l'Etat n'est pas seulement «gendarme», il est également «régulateur». Pour ce faire, des processus de réglementation ont été déjà donnés par les néoclassiques (la taxation de Pigou, les institutions de Coase) mais l'Etat a été bafoué de surprise du fait des chocs endurés. En voici quelques énumérations contemporaines de la régulation.

#### - La théorie de Stigler:

Stigler (Prix Nobel 1982)<sup>55</sup> a développé les concepts sur l'information imparfaite. Il rend compte que l'Etat doit intervenir pour corriger la défaillance du marché en organisant des conditions de production afférentes aux groupes d'intérêt faibles. Cette stratégie garantit les bénéfices privés en tenant le prix le plus bas possible. Son hypothèse porte sur la dépendance des entreprises publiques aux objectifs nationaux. Pour ce faire, il a assimilé deux voies possibles d'efficacité de l'Etat: la voie de capitalisation laquelle permet aux entreprises publiques d'augmenter leur rendement par l'émission des gros investissements et la voie de réglementation permettant de tarifier les monopoles.

#### - Le jeu de Harsanyi, Nash, Selten<sup>56</sup>:

Ils ont montré que l'interaction du comportement des agents, même rationnels, ne révèle pas constamment l'efficacité de l'Etat. Leur théorie «théories modernes du jeu» suppose le comportement stratégique des agents qui anticipent les réactions décisionnelles des individus entrant en jeu sur le marché. Cette hypothèse est réaliste dans le cas du marché imparfait (non atomistique). L'interaction peut être coopérative ou non. Dans le cas de ce dernier, on se retrouve à l'équilibre de Nash, une situation stratégique des individus où aucun joueur n'est incité à adopter d'autres stratégies disant

---

<sup>54</sup> Cf. J. Stiglitz, 2002, p 375-393

<sup>55</sup> Cf. G. Stigler, 1971

<sup>56</sup> Harsanyi, Nash et Selten ont obtenu de Prix Nobel en 1994 dont leur travail concerne la nouvelle microéconomie «théorie de jeu». Voir Echandenaïson, 2000, p 217

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
les meilleures. Ce critère se différencie de l'équilibre parétien d'efficacité. Elle oriente le comportement de l'Etat à valoriser la rationalité en matière de relation externe.

### **I-3-3- L'Etat et la déréglementation du marché:**

La déréglementation a fortifié la concurrence. Par ailleurs, la voie à la libéralisation de l'économie a perturbé les motifs de réglementation publique. Le retour de l'Etat fut un échec et le marché reprit son pouvoir mais d'un nouveau enjeu.

#### **I-3-3-1-Les échecs de l'Etat:**

Chaque fois que le marché ne peut réguler les entraves économiques, l'intervention de l'Etat est potentiellement efficace. Pourtant, le «mieux d'Etat» n'arrive pas à corriger les erreurs stratégiques. Plusieurs auteurs économiques ont étudié le méfait du rôle régulateur de l'Etat.

Joseph Stiglitz, dans son ouvrage intitulé «Principes d'économie moderne» (2002), a constitué deux type de défaillance publique<sup>57</sup>:

- En analysant le marché, la probabilité d'existence des informations erronées est certaine. Par exemple, l'aide sociale est coûteuse si l'on trie ceux qui méritent de recevoir une aide. La filtration des résultats d'enquêtes demande la perfection des informations requises. Cependant, plus on recourt à la vérité, plus on doit penser à la hausse effective des dépenses publiques. Ainsi, l'Etat doit s'investir davantage.

- L'autre défaillance est la difficulté de l'évaluation des réactions des agents: les gaspillages des personnes publiques et l'action du consommateur. Le succès du programme public dépend du gouvernement et des usagers. Les références consenties par le public doivent être accordées; par exemple la rémunération dépend de la performance des agents. En même temps, le gouvernement doit réduire les nombreux gaspillages au niveau des administrations publiques (Anne Krueger la considère défaillance d'omission et la première, défaillance de commission<sup>58</sup>).

#### **Encadré3: Le jeu concurrentiel de Stiglitz<sup>59</sup>:**

La pratique monopoliste d'Etat dans une situation imparfaite entraîne des risques de mauvaise gestion. L'intérêt collectif serait détérioré. Le bien être se limite au profit des producteurs. De ce fait, l'Etat doit d'abord définir le marché, son pouvoir et sa capacité aux perspectives économiques du nouveau millénaire. Puis, il doit émettre des politiques restrictives comme l'élimination de la concurrence déloyale, la discrimination par les prix pour éviter l'engouement des produits de mauvaise qualité, l'application des lois antitrust évitant la domination des monopoles sur le marché concurrentiel.

<sup>57</sup> Cf. J. Stiglitz, 2002, p 338-357

<sup>58</sup> Cf. A.Krueger, 1990, p 9-23

<sup>59</sup> Cf. J.Stiglitz, 2002, p 472-488

Cette politique a ouvert l'économie de la privatisation qui est fortement lancée dans les années 80 et 90, encourage l'Etat à résister à la concurrence en adoptant de nouvelles stratégies comme la diversification des produits, l'augmentation des parts de marché, l'utilisation des nouvelles technologies, ...

### I-3-3-2- Le retrait de l'Etat:

La délimitation actuelle du pouvoir de l'Etat fut emportée par l'application de l'économie mixte chez les pays développés et de l'ajustement structurel dans les PED.

#### - Le modèle de l'économie mixte:

Depuis la libéralisation totale de l'économie, toute la politique actuelle des pouvoirs publics tend à la privatisation: le désengagement financier de l'Etat, le comportement de gestion reculé, la remise des entreprises publiques aux mains des entreprises privées. En guise d'exemple, la privatisation des compagnies aériennes dans les années 80. En effet, l'économie mixte est une «économie dans laquelle le secteur privé et le secteur public contribuent toutes deux à l'activité économique»<sup>60</sup>. Notons que même si ces compagnies ont été privatisées, l'Etat intervient au contrôle de son fonctionnement tout en maintenant l'intérêt du public<sup>61</sup> (l'existence de l'assurance maladie, fixation de salaire incitatif...). La politique mixte envisage l'interrelation entre les objectifs et les réalisations adéquates des projets économiques afin de maintenir la stabilisation au niveau sectoriel. Ce modèle est né du principe de la solidarité ou l'égalité obligatoire<sup>62</sup> lequel essaie d'améliorer l'intervention de l'Etat.

Ce mécanisme aboutit à la vague de privatisation dans les années 90 par l'incapacité de l'Etat aux chocs d'offre, de la demande, au licenciement et à la délocalisation. La politique économique devient mondialisée. On peut citer la politique d'ajustement structurel (PAS), la politique de crédibilité en matière financière,....

#### - Le principe de l'ajustement structurel:

Le déficit du au déséquilibre économique des années 80 incite les Pays en développement à renoncer une nouvelle politique de l'Etat. Les institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, CNUCED) ont suggéré l'ajustement structurel<sup>63</sup>. L'intervention directe de l'Etat fut atténuée, il devient un arbitre aux actions économiques.

<sup>60</sup> Cf. Encyclopédie Encarta 2005

<sup>61</sup> Cf. J.Stiglitz, 2002, p 12-19

<sup>62</sup> Ce principe est suggéré par Rosanvallon. Il porte quatre fonctions possibles de l'Etat : la politique de prélèvement obligatoire, la déréglementation, la privatisation et la libéralisation de l'économie. Voir M. Mantoussé, 1995, p 47

<sup>63</sup> Cf. J.M.Fontaine, 1994, p 129-174

Cette politique permet de stabiliser les grands équilibres macroéconomiques ( $Y+M=C+I+G+X$ ). Il est indubitable que l'Etat remet au privé les lourdeurs du secteur public afin de rétrécir ses engagements rémunérateurs. La réduction des dépenses publiques ne suffit pas pour rétablir cet équilibre, il faut réduire aussi les tensions inflationnistes qui diminuent la capacité du revenu. Par ailleurs, l'augmentation du revenu national peut compenser le déficit public. L'ajustement du change s'avère aussi nécessaire, ce qui induit à pratiquer les dévaluations monétaires. Pourtant, seuls les pays ayant une économie en bonne santé pourra obtenir un succès.

## **PARTIE II: L'ETAT FACE AU PROCESSUS ACTUEL DE LA MONDIALISATION**

Actuellement, l'Etat s'intègre de plus en plus à la politique libérale, à la coopération internationale et régionale. Ce phénomène caractérise l'influence de la mondialisation au niveau du rôle de l'Etat. Mais que représente la mondialisation? Est-ce un fait ou un paradigme du système intégré? Toutefois, le pouvoir obsolète de l'Etat a renversé la politique économique en vigueur et met le pouvoir aux organismes internationaux de développement. Abordons dans cette seconde partie la logique de ce géant régulateur et le rôle que l'Etat doit prévoir afin de mettre fin à sa déficience en évoquant les nouvelles théories correspondantes.

### **II- 1- LA LOGIQUE ECONOMIQUE DE LA MONDIALISATION**

La mondialisation a supprimé les marges de manœuvres de l'Etat. Elle peut être qualifiée comme une institution de régulation de l'intégration mondiale de l'économie.

#### **II-1-1- Définitions:**

Largement diffusée et rarement définie, la mondialisation est perçue comme étant l'ensemble de processus des liens entre les agents économiques sur la planète. En effet, chacun a sa vision auprès de ce terme mais la révélation est la même: l'intégration dans l'espace mondiale.

Maurice Allais<sup>64</sup>, Prix Nobel d'économie 1988, la décrit telle une forme de développement de l'économie qui s'intéresse aux planifications concurrentielles de l'Etat légitimant l'économie du marché. Michel Seymour<sup>65</sup> justifie cette vision en la considérant comme le support politique de la structure économique des pays qui tend à la vertu du marché. Proulx<sup>66</sup>, la considère comme la mobilité accrue des biens, des capitaux, des services, des hommes et des informations entre les Etats. Ce qui a renforcé l'éthique de l'internationalisation des échanges. Giddens<sup>67</sup>, en 1999, a précisé que la mondialisation est un facteur de changement de l'aspect des activités politiques, technologiques, culturelles et économiques du fait de l'invasion du progrès technique intégré dans les activités productives et l'expansion des échanges partout. Hery Ramiarison (2006)<sup>68</sup>, lors de la conférence sur les défis de l'Afrique subsaharienne face

---

<sup>64</sup> Cf. M.Allais, 1961

<sup>65</sup> Cf. [www.canalu.fr](http://www.canalu.fr)

<sup>66</sup> Cf. P. P. Proulx, 1998, p 234

<sup>67</sup> Cf. FAO, 2002, p 78

<sup>68</sup> Hery RAMIARISON est un professeur en Sciences Economiques de l'Université d'Antananarivo

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

à la mondialisation , a rétorqué que c'est un processus de l'intégration<sup>69</sup> mondiale des organisations internationales sur le commerce international, le flux des capitaux, le progrès technique et la politique économique libérale. La mondialisation traduit ainsi l'extension géographique des échanges et met en relation les différents acteurs du monde pour étendre les activités étatiques dans un territoire plus restreint et attractif. Elle vise le succès du libéralisme dans le monde entier de façon à apaiser les difficultés.

Selon les groupes internationaux, la Banque Mondiale et le FMI<sup>70</sup> furent les premiers acteurs de la libéralisation totale des activités dynamisant ce concept dont le dernier la considère comme une «interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontalières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie»<sup>71</sup>. Les pays s'interagissent pour ajuster leur compte extérieur en augmentant les quantités produites et en différenciant les produits suivant la qualité demandée qui est souvent fixée par les normes internationales. L'évolution technologique facilite l'accélération de ses activités; et le transfert des facteurs de production généré par la mondialisation a permis d'aboutir à des fins génériques des résultats. «La mondialisation est la voie du bonheur» a confirmé Christian Razafimbahiny dans son ouvrage «Manuels de négociation des affaires internationales» en consultant les préceptes de l'OMC sous l'égide du libéralisme républicain. L'intervention massive de l'Etat est inefficace. Il ne doit s'en mêler qu'aux réglementations des produits accumulés. Privatiser serait favorable car le marché sait mieux le problème de concurrence que l'Etat.

FAO<sup>72</sup>, a donné une perspective de la mondialisation laquelle constitue le domaine clé de la mondialisation. En effet, c'est le résultat des innovations survenues dans les domaines de communication et de transport. Elle fait partie des principaux enjeux de la grande transformation du monde.

PNUD, dans le rapport de développement 1999, a observé que la mondialisation se caractérise par les nouveaux marchés, les nouveaux outils, les nouveaux acteurs et les nouvelles règles. L'intégration continue des pays a déferlé le rôle de l'Etat. Le marché

---

<sup>69</sup>L'intégration signifie une «inclusion volontaire ou imposée dans un espace ou un système plus vaste d'un sous espace ou d'un sous système, une inclusion plus ou moins exclusive vis-à-vis d'autres ensembles». Cf. Jean Cousy, Phillipe Hugon, 1991, p32

<sup>70</sup> Instaurés après la crise des années trente, ils s'occupent de la reconstruction de l'après guerre. A présent, ils essaient de promouvoir le soutien des PED face à leur incapacité financière et opérationnel par l'octroi du crédit, l'annulation des dettes, l'assistance technique, politique, et stratégique.

<sup>71</sup> Cf. Christian RAZAFIMBAHINY, 2000, p253

<sup>72</sup> Cf. FAO, 2002, p 77

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

édicte dans le contexte de la mondialisation peut induire au développement économique des pays et favorise la réduction de la pauvreté, le problème inhérent actuel<sup>73</sup>.

En bref, la mondialisation est un facteur de la croissance même si plusieurs l'ont expliqué comme le porteur de déséquilibre économique. La réduction du rôle de l'Etat peut lui permettre de trouver sa puissance. Pourquoi la mondialisation serait-elle nécessaire pour autant? Voyons dans la suite les raisons de ce fameux sujet de débats.

### **II-1-2- Origines de la mondialisation:**

Ce terme est déjà mis en vogue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par le développement du commerce et de l'échange. Au XIX<sup>e</sup> ont couru la légitimité du capital qui traduit la délocalisation et la transnationalisation du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **I-1-2-1- L'intensification des échanges:**

Le domaine de l'échange ne cesse de s'étendre depuis la révolution agricole. L'évolution contemporaine montre une forte progression du commerce grâce à la dynamique de la révolution industrielle et des NTIC. Accélérée par les négociations commerciales multilatérales (les rounds), la libéralisation des échanges constitue un facteur puissant de l'évolution sectorielle des pays. En cinquante ans (1850-1913), les échanges internationaux se sont multipliés par sept et depuis les années 50, ils croissent de 6% chaque année.<sup>74</sup> D'abord, elles imputent l'accroissement des flux de biens et de facteurs de production. Puis, elles ont activé les échanges de services, d'informations et des œuvres d'art grâce à l'accès au TIC. Enfin, elles envoient librement les transferts de fonds et des techniques de production. Ainsi, la mondialisation est l'extension du libre échange dans les économies modernes.

*Encadré : Le mécanisme de la libéralisation des échanges au niveau sectoriel*

- Au niveau du **secteur agricole**, le développement des échanges permet de qualifier la production pour atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande globale. Ceci implique aussi la réduction de l'appauvrissement des paysans ou plutôt les inégalités des pays. La gouvernance l'appuie en faveur de l'équité mondial: chacun se concentre dans son avantage comparatif vis-à-vis des étrangers (concurrents ou partenaires) en respectant la durabilité et la fiabilité des ressources à affecter. Cette gouvernance demeure au sein des organismes internationaux ou régionaux tel l'OMC<sup>75</sup> et a fortement exacerbé le phénomène de la mondialisation.

<sup>73</sup> Voir annexe VI

<sup>74</sup> Cf. P. d'Avirsenet & J. P. Petit, 1999, p 71-72

<sup>75</sup> L'OMC est une institution de régulation du commerce extérieur entre les pays membres. Créée en 1995 pour substituer le GATT, elle engage des accords, des normes et procédures à suivre le long de son opération comme les accords sur les produits agricoles, les règles en matière de l'environnement, l'élimination des barrières douanières, le droit de propriété intellectuelle, l'exception culturelle...

- Au niveau du **secteur commercial**, la pertinence du libre échange a inculqué le commerce intra branche<sup>76</sup>, le commerce intra firme ou le commerce captif<sup>77</sup> et la DIPP<sup>78</sup>). Le développement du flux commercial a répertorié l'harmonisation des échanges internationaux. Il est à l'origine des théories économiques de spécialisation internationale qui importe l'internationalisation : la première forme de la mondialisation. La levée des obstacles frontalières, le progrès technique, et la baisse des frais de transport ont fait reconnaître l'éminence de l'intégration commerciale qui encourage aux nouvelles politiques commerciales de l'Etat inspirées par Krugman (Cf. II-2-2-2). L'intransigeance de l'évolution des NTIC a développé le commerce électronique tel new buy...et soulève la défaillance de l'Etat en matière de recherche des avantages compétitifs. En outre, le commerce des services dépassait l'augmentation du commerce des marchandises, soit 23% du commerce mondial en 1995<sup>79</sup>.

- Au niveau du **secteur financier**, le développement des échanges conduit à l'internationalisation des systèmes financiers et à la capitalisation. Elle s'est heurtée avec l'entrée prépondérante des capitaux (les investissements de portefeuille qui s'accroissent entre 1789 et 1914, les investissements étrangers qui ont compensé les déficits publics des Pays en développement dans les années 60 et 70 et dans les pays développés tel le comblement du déficit des Etats-Unis et la réunification allemande à la fin des années 80) à l'échelle mondiale et à l'évolution grandissante des réseaux de communication. La liaison avec les bourses est consentie continuellement au jour le jour. La libéralisation du système financier a abouti aux mutations technologiques des techniques et instruments de négociations ou de communication via la réduction du coût des opérations, la sophistication des services, la rapidité de la vitesse de circulation des informations et du transfert. Ce processus tient le succès de l'Etat face à l'imperfection du marché. Pourtant, des risques divers sont attendus par la communication des faits erronés. Le marché financier est devenu planétaire, la déréglementation des banques et de la bourse s'est étroitement amplifiée. D'où, la globalisation financière a délégué la mondialisation. Des autorités de régulation financière se sont apparues pour régler de plus près la mondialisation financière afin de se protéger contre l'invasion des bulles financières et d'autres crises financières telles la crise thaïlandaise en 1997. Les PED qui ont mené à bien leur programmes de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles peuvent faire face aux attirances des capitaux en adoptant des politiques économiques rentables par exemple le taux de change flexible. Le calcul du risque de change a été inventorié par Tobin<sup>80</sup>, Prix Nobel 1981.

### *I-1-2-2- La croissance des firmes:*

L'intégration croissante des firmes a été développée dans les années 50. Celle-ci prend plusieurs formes: la coordination des entreprises, la sous-traitance, le

<sup>76</sup> Le commerce intra branche s'agit du commerce de produits de même nature sur une base d'échelle différente des principes néoclassiques de l'offre. Il suit le principe de la «logique de différence» de Finger (1975). Cf. A. Samuelson, 1991, p 103-105

<sup>77</sup> Le commerce est dit captif si la liberté du choix des partenaires est fortement limitée le plus souvent par les Firmes multinationales.

<sup>78</sup> La décomposition internationale des processus productifs permet de fabriquer les différentes pièces d'un bien donné dans différents pays; ces pièces ne sont réunies que lors de l'assemblage qui peut se faire encore dans un autre pays Cf. F. Teulon, 2002, p 426

<sup>79</sup> Cf. P. d'Avirsenet & J. P. Petit, 1999, p 75

<sup>80</sup> Cf. J. Tobin, 1961: «La taxe Tobin»

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
renforcement des IDE.... La libéralité des aides extérieures et la promotion de l'investissement créent l'essor du marché interne et le financement du développement des entreprises et des nations. Dans le cas du secteur industriel, la mondialisation est fortement appréhendée par la croissance indubitable des délocalisations et d'insertion de la nouvelle technologie sur la planète. La compétitivité des entreprises face à cette nouvelle technique d'allocation de ressources leur permet de diffuser leur marque, de différencier leur produit, et de promouvoir leur secteur. Ainsi se conjugue le déferlement de la mondialisation dans le contexte de la croissance des nations.

Encadré 5: Les IDE

Les IDE représentent 73%<sup>81</sup> du total des capitaux étrangers dont les IDE participatifs sont les 32% et les investissements étrangers directs non participatifs (prêts accordés entre les mères et les affiliées) occupent le reste, les investissements de portefeuille qui ne découvrent que 2% des capitaux étrangers, et enfin, les prêts des compagnies non liées et les crédits alloués pour le paiement d'échanges et de services (prêts à court terme) attribuent les 25% des flux de capitaux. Les plus utilisés et les plus abondants, ils se définissent tel un «engagement du capital dans le but d'acquérir l'intérêt durable dans une entreprise exerçant des activités sur le territoire d'une économie». L'IDE génère une nouvelle tendance de développement: la nouvelle DIT. Il permet de créer les filiales, une agence des grandes firmes appelées «sociétés mères» pour l'exploit à meilleur coût; les sociétés mixtes travaillant pour le marché domestique et les exportations... et renforce l'efficacité productive des nations. En général, ils sont activés par les firmes multinationales, les principaux acteurs de la mondialisation qui réalisent les deux tiers du commerce mondial. La concurrence aux accueils des investissements étrangers a départagé la mondialisation financière et la mondialisation de l'industrie. Ces flux sont généralement accordés par les pays industrialisés aux pays à faible revenu. Ils exigent la compétitivité du secteur concerné et attribue largement à la croissance économique et à la création des emplois. La promotion du capital peut aussi s'exercer entre les pays du Nord ou entre les pays du Sud.

I-1-3- Les caractéristiques de la mondialisation:

La mondialisation est souhaitable de son apport au développement des industries et des pays en difficulté. Elle engendre la potentialité de ces derniers en vertu des participations politiques et financières.

I-1-3-1- Internationalisation et délocalisation:

L'ouverture des économies nationales et l'accélération de la concurrence internationale révèlent la mutation des appareils productifs dans le monde: les Etats et les entreprises. L'internationalisation revêt les relations d'échange entre les Etats et les Firmes multinationales dans les années 50 et la délocalisation restructure cet échange en modifiant la Division Internationale du Travail. Parfois, elle alourdit le chômage, toutefois, elle comble le plein emploi. Sa propagation dans la sphère économique

<sup>81</sup> Cf. [www.renercoti9online.fr](http://www.renercoti9online.fr)

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar mondiale a controversé la mondialisation. Le processus de la mondialisation touche tous les pays tandis que la délocalisation<sup>82</sup> ne concerne que quelques pays qui se trouvent en difficulté sur le marché. Débutée au milieu des années 60 et répandue dans les années 90, la délocalisation consiste au «transfert d'activités économiques du territoire national vers le territoire d'un autre pays»<sup>83</sup>. Autrement dit, une stratégie de production pour rester plus compétitif.

Encadré: Les délocalisations

Les délocalisations bâtissent un mode de production répondant aux nouvelles requêtes de compétitivité. Dans les pays développés, les enjeux reposent sur la recherche des avantages compétitifs: les faibles coût de main d'œuvre, les conditions de travail peu contraignantes, les législations sociales favorables. Pour les Pays en développement, elles constituent la recherche de nouvelles zones de consommation et accélèrent l'industrialisation et le développement du pays. A titre d'exemple, le succès des Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (NPIA) qui atteignent le niveau de vie des européens. La Banque mondiale a songé qu'ils peuvent dépasser la situation des Etats-Unis en 2030. La délocalisation comprend l'échange des services ou des emplois chers et compétitifs contre les moins chers et les moins compétitifs. Les délocalisations traduisent jusqu'alors une nouvelle configuration du commerce international et de politiques économiques demeurées dans l'ouverture au marché mondial.

Elle se subdivise en deux catégories: la délocalisation défensive, une localisation des entreprises vers des pays à faible coût et la délocalisation offensive, une conquête de nouveaux marchés offrant des perspectives de consommation et se présente sous deux formes essentielles: la modalité avec ou sans participation et se mesure par la quantification des IDE pour trouver l'avantage compétitif.

Bref, la délocalisation est le vecteur de l'internationalisation des échanges. Dans le contexte de la mondialisation, elle converge à la «globalisation», la synergie entre les institutions locales et internationales pour défendre la compétitivité des nations.

I-1-3-2- ...Mondialisation et régionalisation:

La régionalisation est un élément de l'orientation de l'Etat face à la mondialisation de l'économie. Force est de constater que la régionalisation n'est pas une nouveauté en soi, elle s'est répandue depuis la réunification des républiques allemandes. Elle s'inscrit dans le contexte de la mondialisation actuelle comme étant l'alternative à la logique de celle-ci. L'intégration régionale émerge les relations internationales des Etats d'un sous espace<sup>84</sup> dans le cadre de la maîtrise de la mondialisation avec laquelle la préférence régionale doit être reconnue comme le moyen le plus efficace pour établir un libre échange acceptable a affirmé Gérard Lafay<sup>85</sup>. Ce phénomène quasi-nouveau a été privilégié sous trois grands rubriques: l'intégration par l'Etat sur le plan macro,

<sup>82</sup> Processus de la délocalisation: voir annexe III

<sup>83</sup> Cf. www.dree.org

<sup>84</sup> La dimension des sous espace varient selon la proximité géographique des pays. On peut citer l'UE, l'ALENA, les NPIA, l'Afrique subsaharienne...

<sup>85</sup> Cf. G.Lafay, 1998

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
l'intégration par le marché (micro), l'intégration par les acteurs de la mondialisation et les organisations diverses (méso). A l'échelle régionale, les pays émergents s'organisent à la recueils du bien être national.

I-1-3-3-... Globalisation:

Le concept de la globalisation est un terme effectivement nouveau dans le monde de l'intégration. Il est paru dans les années 70 par les effets néfastes des crises financières: «la globalisation financière». A présent, elle exprime la mondialisation de l'univers des nations: la mondialisation des échanges, la mondialisation industrielle, la mondialisation culturelle, la mondialisation du pouvoir et de l'environnement.

Dans l'ancien cas, la mondialisation financière constitue le trait caractéristique de la globalisation. La meilleure allocation du capital, la création du marché unique après le lancement de l'intégration régionale, l'instabilité accrue des marchés financiers, et l'entrée en jeu des marchés émergents ont influencé le territoire national<sup>86</sup>. La globalisation essaie de régler ces dysfonctionnements à travers l'économie mondialisée. Depuis les années 70 à la veille de l'an 2000, les régulateurs financiers ont introduit la règle de 3 D <sup>87</sup>(désintermédiation, déréglementation, et décloisonnement) comme étant le moteur de la mondialisation financière. Notons que dès lors, Tobin<sup>88</sup> a déjà essayé de la réguler par la taxation des risques de change.

Dans le présent cas, Robert Boyer<sup>89</sup> a montré que la globalisation est l'extension de la mondialisation de la demande. Il a retenu quatre définitions cohérentes entre elles:

- La première désigne la «convergence des marchés dans le monde entier» (globalisation par l'approche technologique). En conséquence, l'Etat doit appuyer des ajustements délicats façonnant ses produits.
- La seconde formule une gestion intégrée de valeur par la création des chaînes de valeurs suivant l'approche R-D (Recherche et Développement), l'intégration mondiale de l'investissement et de recrutement du personnel.
- La troisième désigne «le processus à travers lequel les entreprises les plus internationalisés tentent de redéfinir à leur profit les règles du jeu précédemment imposées par les Etats Nations». Cette définition reflète l'aperçu de la globalisation du micro à la macroéconomie. Il est à cet égard bon de savoir que la globalisation induit l'irréversibilité des dispositions auxquelles l'Etat doit acquiescer: œuvrer les politiques traditionnelles lorsqu'elles s'avèrent efficaces ou laisser les privés définir leur stratégie.

<sup>86</sup> Cf. J. Adda, 1998, p 5-25

<sup>87</sup> Cf. Dossiers de l'état du monde, 1997, p 69

<sup>88</sup> Cf. Tobin, 1961

<sup>89</sup> Cf. Dossiers de l'état du monde, 1997, p 15

- La dernière souligne l'interaction de tous les éléments susceptibles de générer la croissance économique des nations (la diversité culturelle, le pouvoir des organisations internationales, la préservation de l'environnement...), une voie plus générale mais bien systémique. Les gouvernements ont cédé leurs activités aux entités régionales ou internationales en faveur de la conjoncture mondiale: les commandements de la mondialisation. En guise d'exemple, les programmes de l'UE pour l'assistance des pays de l'Afrique Subsaharienne<sup>90</sup> ont ingéré tous les domaines de politiques nationales (infrastructures, développement rural, sécurité alimentaire...).

## II-2- APPROCHE THEORIQUE DE LA MONDIALISATION:

La divergence des théories d'enrichissement national dégage les préoccupations efficientes que l'Etat doit percevoir à l'égard de la globalisation. Ce sont principalement les théories de l'échange et de développement.

-

### II-2-1- Les théories de l'échange:

L'avènement de la mondialisation suscite de nouvelles théories de l'incitation vu que l'Etat ne peut pas rester en autarcie.

#### II-2-1-1- Les théories de la coopération internationale:

A nos jours, le marché demeure «contestable»<sup>91</sup>. C'est à dire que tout agent peut entrer ou sortir librement du marché à tout moment. Ce cas se justifie au niveau local et international. L'inefficacité de l'Etat dans la correction des éventuels problèmes du marché pourrait empirer les choses. Ainsi, il doit disposer un pouvoir de « coercition » afin de satisfaire les agents et de reconnaître l'entité véritable du marché: la coopération. Aujourd'hui, les théories de contrat sont délimitées par le savoir faire du progrès technique. On peut citer l'installation d'un cybergouvernance pour mieux coordonner avec les partenaires, l'Etat devra se comporter telle une entreprise performante, attentive et fidèle à sa clientèle (fournir un bien ou service que souhaite les consommateurs) comme a fait Social Security en matière de service téléphonique.

Dorénavant, les Etats pratiquent les relations internationales pour légitimer les avantages de l'ouverture à l'extérieur. En tenant compte du degré d'ouverture des nations, le fait qu'une politique menée par un Etat donné puisse entraîner la réaction

<sup>90</sup> Cf. [www.ue.fr](http://www.ue.fr) (les fonds européens pour le développement : FED)

<sup>91</sup> Selon Baumol, un marché est contestable lorsqu'une concurrence potentielle est survenue du fait de l'absence des barrières à l'entrée et à la sortie des firmes sur le marché. Ceci constitue la non récupération des coûts. Cf. P. d'Avirsenet & J.P. Petit, 1999, p 332

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

des autres pays a incité une nouvelle politique économique. En effet, la véritable coordination se définit comme l'existence de relations causales entre les pays en coopération. Prenons la théorie de la locomotive et celle du convoi.

*- La théorie de la locomotive:*

Soient deux pays A et B. La politique de relance de A améliore les comptes extérieurs de B car ce dernier va exporter plus les produits authentifiés à A. Au cours de la négociation, «chacun se porte mieux et A n'a pas eu pâtir d'une dépréciation monétaire ou d'une détérioration du terme de l'échange». L'application de ce modèle a été préconisé par les USA lors du sommet de Bonn en 1978, puis après le krach boursier du 1987 et la récession américaine au 1991. Ainsi, elle permet de maintenir la puissance des pays développés.

*- La théorie du convoi:*

Elle étudie aussi deux pays. Bien qu'elle ait étendu la coopération internationale, on constate que «chaque pays est une locomotive pour l'autre c'est-à-dire que la politique de relance de chacun sera moins forte que la politique décidée en commun». Elle démontre que la politique communautaire sera plus efficiente que la politique expansionniste.

Ces deux théories portent sur l'échange des biens, des services et surtout des informations sur la situation économique de chaque participant. Elles sont nées du critique profond de l'OCDE qui, selon eux, suit le comportement «moutonnier»et ne tiennent pas compte des réactions des agents privés. Elles peuvent être appliquées au partenariat de plusieurs nations et à noter que des mesures ont été régis lors de la concertation des Etats: la régulation du marché, le soutien budgétaire....<sup>92</sup>.

II-2-1-2-Les théories de la spécialisation internationale:

A l'ère de la mondialisation, les pays ont expédié l'«échange volontaire» pour améliorer leur situation économique. De diverses approches peuvent être évoquées.

Adam Smith et David Ricardo ont déjà préconisé des théories révélant les avantages du libre échange. **Adam Smith** postule qu'un pays exerçant un échange avec un autre gagne en se spécialisant dans la production d'un bien qu'il croît être compétitif en terme de la valeur travail (théorie de l'avantage absolu). Cette théorie est trop discutable car il existe des pays qui n'ont pas d'avantage absolu dans la production de biens c'est-à-dire que plusieurs ne trouvent pas sa compétitivité dans tous les domaines de production.

---

<sup>92</sup> P. d'Avirsenet & J.P.Petit, 1999, p275-384

Retenons celle de **Ricardo** centrée sur le principe de l'avantage comparatif. Selon lui, quel que soit leur degré de développement, tout pays peut trouver de bénéfices au commerce international. Son étude porte sur le commerce extérieur entre le Portugal et l'Angleterre. Il admet trois hypothèses<sup>93</sup>:

- *Immobilité des facteurs de production*: Ricardo porte son analyse sur la quantité de travail nécessaire pour la production d'une unité de bien. Dans son cas, il étudie les deux pays cités ci-dessous en retenant uniquement deux biens : l'Angleterre s'est spécialisée en drap lequel lui offre un gain plus efficient et le Portugal en vin après l'échange.
- *Mise en œuvre du plein emploi*: Ricardo tient compte de la stabilisation de la quantité des facteurs dotés dans chacun des deux pays (ressources naturelles, capital, mains d'œuvres)
- *Concurrence pure et parfaite sur le marché des produits*:( Cf. I-2-1-1)

Ricardo précise que chaque nation a intérêt à se spécialiser dans la production d'un bien qu'il voit un coût faible, ou il sait qu'il serait le plus avantageux dans ce domaine ou le bien qu'il produit requiert le moindre désavantage. La vérification empirique de sa théorie est dictée par Mac Dougall (1952-1962), Stern en 1962, Balassa en 1963, Stiglitz en 2002. Ils étudient le cas des Etats-Unis et de Grande Bretagne.

La théorie de l'avantage comparatif a été reprise par les économistes néoclassiques **Heckscher, Ohlin, Samuelson** sous le nom THOS<sup>94</sup> ou théories de rémunération des facteurs de production. Ils insistent sur l'effet de l'incorporation de tous les facteurs de production (le travail, le capital, et le progrès technique) dans l'analyse de l'échange international. Cette théorie est née de sept hypothèses:

- Etude sur deux pays, deux produits, deux facteurs homogènes pour les deux pays dont l'offre est fixée pour tout échange
- La consommation est déterminée en fonction des préférences identiques et homothétiques pour les deux pays
- Les deux pays ont même apport technologique
- Le rendement d'échelle est constant. Dans le cas d'un seul facteur (travail), ce rendement est décroissant. Ce qui aboutit à une spécialisation partielle des nations
- La concurrence est pure et parfaite sur les marchés de produits et des facteurs

<sup>93</sup> Cf. C Nême, 1991, p 47

<sup>94</sup> Le célèbre théorème de Heckscher- Ohlin- Samuelson, tout comme la théorie de Smith et Ricardo, est présent dans tout ouvrage expliquant l'économie internationale. Ici, on se réfère à celui de C. Nême, 1991, p 74-83

- La dotation en facteur se différencie d'un pays à l'autre. Ceci conduit à l'irréversibilité de l'intensité factorielle de production

- Pas d'obstacles ni de contingents à la réalisation des échanges

En effet, ils prônent que les nations vont exporter les produits qui incorporent une forte abondance de facteur de production national et importer les biens ou les services introduisant une forte quantité de facteur qui sont rares dans ce pays importateur.

**Léontieff**, connu par son célèbre paradoxe en 1966, a critiqué le THOS. En outre, il est rarement possible que chaque Etat a le même niveau de technologie. Les Etats puissants comme Etats-Unis ont un niveau plus haut sur la possession du progrès technique. Les travailleurs ne possèdent pas la même qualification: les uns sont moins qualifiés tandis que les autres plus qualifiés. Ainsi, la tendance à l'égalisation de rémunération des facteurs de production s'avère impossible. D'où, la répartition des gains est inégale pour tout pays<sup>95</sup>. L'avancée technologique ramène les pays à pratiquer l'ISI<sup>96</sup>. Cette nouvelle stratégie des Etats a été marquée par la puissance grandissante des NPIA du fait de l'application des nouvelles techniques de production afin d'assurer l'excédent commercial extérieur.

La veille du troisième millénaire, l'invasion des nouvelles théories du commerce international (NTCI) a marqué la bonne maîtrise de la mondialisation. Il s'agit de la politique commerciale de **Helpman et Krugman**<sup>97</sup>. Leur théorie reprend le principe de l'avantage comparatif de Ricardo dont les gains sont cumulatifs c'est-à-dire l'ouverture à la perception de l'avantage comparatif relance la plus grande ouverture et atteint l'optimum. Ainsi, les politiques doivent se rapporter aux priorités nationales vu son triple effet incitatif: la grandeur des quantités produites par les économies d'échelle ou par les effets d'apprentissage<sup>98</sup>, la diversification des produits satisfaisant un même besoin, le profit concurrentiel qui correspond à un prix supérieur pour un produit de coût inférieur. La politique commerciale stratégique impose l'Etat éducateur et parfois protectionniste car elle régénère la politique de subventions de crainte d'être capturé par les concurrents. Krugman, fortement connu en ce processus indéniable de la mondialisation de l'économie, illustre son principe en étudiant le cas de Air bus de la CEE face à la puissance galopante du service de Boeing américain. Il préconise

---

<sup>95</sup> Mécanisme de répartition inégale des facteurs de production, voir annexe

<sup>96</sup> ISI ou la politique d'industrialisation des pays pour la substitution des importations a été relevé par l'économiste japonais Kaname Akamatsu en 1935. L'insertion de cette théorie dans les théories économiques de développement institue le « développement en vol d'ois sauvages » lequel a permis la puissance des pays émergents : les NPIA. Voir M.Mantoussé, 1998, p .La pratique de cette stratégie de développement a déjà aperçu la croissance économique des pays de l'Amérique Latine dans les années trente. Cf. J.M.Fontaine, 1994, p72

<sup>97</sup>Cf. E. Helpman, P. Krugman, 1985

<sup>98</sup> Learning by doing ou accumulation involontaire de connaissances

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

L'ouverture des Etats à la libéralisation de l'économie que ce soit en commerce ou en production (adhésion des Firmes multinationales) ou en matière financière pour améliorer la situation de chacun. D'où, la mondialisation offre la voie au développement des pays malgré la course aux exportations et au capitalisme international détériorant les zones périphériques.

La récente nouvelle théorie de l'échange est le «commerce équitable»<sup>99</sup>. Cette théorie, veillée par **Havelaar** depuis 1988, s'inspire de deux modalités successives<sup>100</sup>: les engagements et le progrès. L'une se conjugue à la primauté du partenariat avec les producteurs les plus défavorisés pour appuyer le développement durable dans toute la planète, à l'éradication des exploitations en forme d'esclavage, aux négociations avec des garanties (qualité, rémunération, livraison), aux relations commerciales durables avec les producteurs, et à la transparence de partenariat. L'autre émane du respect des mutualités pendant l'échange, l'élimination du travail des enfants, la valorisation des potentiels locaux des producteurs, la recherche de circuit le plus court entre les échangeurs, un meilleur climat de l'investissement et de développement socio-économique, la disponibilité des informations lors des transactions internationales.

#### II-2-1-3- L'incitation à l'intégration régionale:

La multiplicité des objectifs a déstabilisé l'adéquation de l'Etat. La régionalisation est un nouveau système de fonctionnement du marché afin qu'il puisse générer le bien être de tous les pays membres. Il est donc intéressant de savoir les atouts de l'intégration régionale.

Selon Robson<sup>101</sup>, l'intégration dans l'union douanière s'avère efficace pour l'Etat émergent. Elle permet d'améliorer le terme de l'échange (ATE) par ces hypothèses:

- le marché concurrentiel au sein de l'union (concurrence sur les prix, les qualités et l'innovation)
- l'inefficacité interne lors de la présence d'un monopole public et efficacité externe
- la mobilité des ressources au sein de la région
  
- les économies d'échelles techniques, financières et matérielles

---

<sup>99</sup> Le commerce équitable est un «commerce social qui vise à établir un rapport d'échanges satisfaisants pour tous et qui a pour principe d'aider des coopératives d'artisans dans les pays en développement à se développer de manière durable». Ceci caractérise l'économie solidaire. Cf. [www.actualitesolidarite.com](http://www.actualitesolidarite.com), J.Prades & B. Costa Prades, 2005, p 32-33

<sup>100</sup> Cf. «La nouvelle», n°4421 du 5 août 2003

<sup>101</sup> J.Coussy&P.Hugon, 1991, p37

Il étudie deux pays I, J et deux produits dont avant l'union, le pays I a connu une compétitivité interne et après l'union, le respect du coût de production permet de créer le bien-être de I par la création du commerce. I voit son profit supérieur à celui de J.

De ce fait, la régionalisation dépasse l'expression simple de la coopération. Elle entame le jeu de la proximité géographique des échanges, le contour de l'économie (micro, méso, macro) pour que les adhérents tirent d'avantages au sein de la ZLE<sup>102</sup> (reprise de l'hypothèse des zones préférentielles du SPG). La spécificité des régions conçoit la politique revitalisant les Etats face aux effets pervers de la mondialisation, c'est une forme de protection à l'égard de ces effets néfastes.

La globalisation intègre la superpuissance des entités régionales ou internationales. Les nations deviennent des «villes planétaires» gérées par leur tuteur. Les politiques étatiques deviennent émergées. La croissance exogène n'est plus lancée. L'entrée en jeu des nouvelles théories de la croissance et de développement suggère l'efficacité des Etats en voie de développement tel Madagascar.

## **II-2-2- Les nouvelles théories de la croissance et de développement:**

Le processus de la mondialisation actuelle a imploré la croissance endogène au détriment de la croissance exogène. Il incorpore la notion de pauvreté laquelle emprunte les pays aux allocations équitables des ressources économiques.

### **II-2-2-1- Les théories de la croissance endogène:**

De différents types de modèles de croissance ont été appréhendés suivant l'évolution des courants théoriques. On peut citer le modèle néoclassique et classique marxiste lesquels manifestent la croissance économique par le mécanisme de plein emploi, le modèle keynésien d'Harrod Domar qui suppose la stabilisation économique par l'équilibre entre la croissance de l'offre et la demande des biens en se délimitant à la seule contrainte: le revenu imposé par l'Etat, le modèle cambridgien appelé aussi modèle de Kaldor qui institue le capital comme étant le paramètre à retenir à côté du travail, le modèle de Solow qui a précisé que seul le progrès technique débouche au rendement croissant et favorise la croissance à long terme. L'endogénéisation de ces trois variables exogènes a imposé le nouveau rôle attribué à l'Etat. Depuis cette période, la croissance économique réside sur ces quatre facteurs: le capital technologique, le capital humain, le capital public, et le capital physique<sup>103</sup>.

<sup>102</sup> On peut citer aussi la zone optimale monétaire laquelle met en jeu la politique émanée de Mundell Fleming (Prix Nobel 1999) qui institue les politiques économiques afférentes au régime de change adopté

<sup>103</sup> Cf. D.Guellec&P.Ralle, 2003, p 49

Les apports de la croissance exogène ou «croissance autoentretenu» ne peuvent expliquer favorablement le rôle efficient de l'Etat. En effet, pour fournir un bien cumulatif dans le futur, l'Etat doit intervenir à la gestion des externalités et à la production. Les nouvelles théories de la croissance ou plutôt la théorie de la croissance endogène sert à retrouver la «croissance régulière d'équilibre»<sup>104</sup> par l'institution du mieux d'Etat pour révéler le bien-être dans l'hypothèse de l'accroissement de la production marginale du capital lors de l'augmentation du stock de capital.

Le modèle AK de Pagano:

Ceci est le premier modèle de la croissance endogène. Il est proposé à partir de l'intégration de la fonction Cobb-Douglas à la réalisation du modèle de Solow<sup>105</sup>. Ce modèle s'analyse comme suit: en introduisant les variables exogènes dans la fonction de production, nous avons  $Q_t = F(K_t, N_t, A_t)$ , Q est le niveau de la production expliqué par : K le stock de capital, N le niveau de l'emploi, A le progrès technique

Cette fonction, retenue par ses disciples (Romer, Lucas) tient les hypothèses suivantes:

- Les dérivées partielles premières sont positives et décroissantes. Ce qui explique la décroissance du rendement de ces trois facteurs de production
- $Q_t$  est une fonction homogène, le rendement d'échelle de ces facteurs sont constants c'est-à-dire que la même production se réalise même si l'on multiplie ces facteurs par une quantité quelconque donnée
- A l'équilibre, l'investissement est égal à l'épargne dont le taux de l'épargne est constant dans le temps. Cet équilibre est unique et son existence sera stable au cours du temps. Soit  $f$  la dérivée première de Q. On constate que:

\*Si  $f(0) = 0$ , seul le progrès technique a été mis en jeu

\*Si  $f(0) = +\infty$ , le rendement marginal du capital est illimité quand le niveau du capital est nul (égal à zéro)

\*Si  $f(\infty) = 0$ , l'efficacité marginale du capital est nulle quand son niveau n'est pas limité. On dit qu'il y a saturation

\*Si  $f(\infty) = \infty$ , la production continue à long terme: «la production n'est pas bornée»

Le modèle de Solow indique les résultats suivants:

- Pour la fonction Cobb-Douglas,  $Q_t = A_t \cdot K_t \cdot N_t$  avec  $0 < a < 1$ .

<sup>104</sup> Cette expression affirme que la croissance endogène s'écarte entre le principe néoclassique et keynésien de la croissance économique. L'une concerne la croissance régulière et optimale et l'autre aborde la croissance irrégulière

<sup>105</sup> Modèle de Solow, D.Guellec&P.Ralle, 2003a

La dérivée est :  $K/K = N/N + (A/A)/(1-a)$  car le taux de croissance est constant. Ainsi, plus le niveau du capital utilisé est élevé (le capital inclut non seulement l'épargne ou le capital physique mais aussi la quantité du main d'œuvre et aussi le progrès technique), en d'autre terme, si le niveau du capital complet est élevé, la rentabilité est faible.

- Elle simplifie la représentation de la fonction ou la technologie de production afin d'induire un prix du marché à payer.
- Le taux de croissance ne dépend pas du comportement des agents à l'épargne afin d'atteindre la croissance à long terme, ce qui signifie l'incohérence à l'hypothèse néoclassique «toutes choses étant égales par ailleurs» il dépend du taux de croissance de la population active et l'efficacité de cette population. D'où la démographie et le progrès technique joue à peu près un même rôle économique car elle détermine l'efficacité des mains d'œuvre. Ce résultat constitue la «règle d'or».
- L'équilibre se trouve là où la productivité marginale du capital est égale au taux de croissance ajoutée du taux de préférence pour le présent: c'est «la règle d'or modifiée». La meilleure croissance à long terme nécessite un taux d'utilisation croissante de mains d'œuvre et de progrès technique.
- En fin de compte, cette croissance est «régulière» (l'équilibre I=S toujours vérifié). Parfois, on le considère une croissance «naturelle» mais ce modèle ne peut pas résoudre les phénomènes de déséquilibre comme le chômage. Dans tout le modèle, il faut inciter au plein emploi de tous les facteurs.
- L'étude se basant sur **le capital technologique**<sup>106</sup> est conçue par Romer en 1986, il a su l'importance des externalités positives (la technologie, le savoir faire ou «spilling over», la Recherche et Développement...). Dans l'hypothèse de rendements constants, l'Etat peut engendrer un rendement croissant permanent s'il contribue aux ouvrages des infrastructures publiques et au développement du secteur privé.
- En 1988, Lucas se contente à l'accumulation du **capital humain**<sup>107</sup>. Dans sa théorie, il reprit l'hypothèse «toutes choses étant égales par ailleurs» où plus le niveau de connaissances en économie croît, plus la productivité rendue est forte. L'Etat est appelé à restituer une nouvelle configuration des dépenses publiques en favorisant l'accès à l'éducation (Etat éducateur)<sup>108</sup>. Cette perspective conjoncturelle de l'économie

<sup>106</sup> Le capital technologique est l'« ensemble de connaissances relatives à certains type d'évènements et d'actions associés à la production ou à la transformation des matériaux »: définition de Rosenberg, 1982.

<sup>107</sup> Le capital humain désigne les qualifications de la population active dans la production, il inclut la santé et l'hygiène du peuple.

<sup>108</sup> L'apprentissage chez Lucas a innové les modes d'organisation internes des activités économiques et l'intégration mondiale de l'économie a souligné Alice Amsderm en 2001 car les entreprises privés imposent une nouvelle série de mesures qui oriente le comportement économique à l'instar du marché : un nouveau ordre de recrutement (la connaissance de l'informatique devient une exigence dans le secteur

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar détermine la croissance à long terme. D'où, la «croissance durable» de Lucas. Sa théorie a fait doublé le revenu national de l'Inde en cinquante ans et de Corée en dix ans<sup>109</sup>.

- En 1990, Barro propose la stimulation du **capital public** afin de faciliter la mobilité des différents facteurs de l'investissement (informations, personnes, biens et services). Cette intervention de l'Etat au taux d'imposition doit inciter la productivité du privé car la mobilité de ces deux types de capitaux favorise la croissance endogène et promeut l'efficacité de l'Etat: jeu réciproque du capital public et du capital privé.

\*Résultats de Barro:

- Les produits sont cumulatifs du fait du rendement constant d'où la croissance autoentretenu a été prévalué
- Si le niveau du capital public augmente, le taux d'imposition va croître et génère la rentabilité privée
- L'existence du niveau optimal du taux d'imposition maximise la croissance économique et relate la taille optimale de l'Etat. Bref, le capital public génère la croissance de la productivité privée

- En 1992, Long et Summers<sup>110</sup> ont étudié les effets externes du **capital physique** en s'appuyant sur l'interprétation du taux de l'investissement. Ils ont constaté que plus ce taux est élevé, plus la croissance sera perçue à long terme<sup>111</sup>. Ils ont conclu ainsi que la variation de ce taux doit être compris entre 15 à 30% en instituant d'autres variables explicatives (les droits de propriété) que l'Etat doit garantir. Ce phénomène a rompu l'Etat national et réside la politique libérale. Ils ont préconisé que la politique économique doit émaner d'un environnement propice à l'investissement tout en laissant le marché attribué son efficacité. L'action de l'Etat est d'offrir des règlements légitimant l'externalité et la rationalité<sup>112</sup>.

Comme toutes théories, les nouvelles théories de la croissance ont leur limite et leur avantage. Les difficultés de la restauration de la croissance endogène se voient dans la mesure de la compétitivité hors prix. De plus, la comptabilité nationale ne prend pas en compte les effets ou les évolutions des NTIC<sup>113</sup>. L'accroissement des RD peut décroître ou stagner le déficit des dépenses publiques. Enfin, les hypothèses de la

---

producteur de services), de gestion des activités (par logiciel ou par intranet)....

<sup>109</sup>D.Guellec&P.Ralle, 2003b, p105-110

<sup>110</sup> D.Guellec&P.Ralle, 2003b, p 97-99

<sup>111</sup> Un nouveau contradictoire du modèle de Solow

<sup>112</sup> Être rationnel c'est disposer le maximum d'informations possible par des recherches continues en financement et en éducation : recours au droit de propriété intellectuel

<sup>113</sup> Réalisation de l'excédent extérieur

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar  
croissance endogène s'avèrent rigides et ne débouchent pas au rendement d'échelle  
croissant. La dynamique de l'innovation dépend de l'effort de l'Etat.

### **II-2-2-Les théories récentes de développement:**

Le changement apporté par la mondialisation revêt un nouvel appui de l'Etat sur le concept de développement. Pourtant, le principe de base ne se sépare pas de ses éléments constitutifs: l'IDH<sup>114</sup>, les investissements, les exportations, .... De différentes théories ont été perçues sur ce que l'Etat doit faire face à la mondialisation. En restant ancré au sens du développement, prenons celles d'Amartya Sen, et de Joseph Stiglitz.

#### **- La thèse de Sen:**

Sen, Prix Nobel 1998, préconise une théorie de développement par la voie de liberté en 2000<sup>115</sup>. Selon elle, le développement d'un pays doit passer par la satisfaction du bien-être individuel. Elle suppose la préférence individuelle en axant sur le cadre social vu qu'à nos jours, le problème que l'Etat ne doit pas oublier est la prépondérance de **la pauvreté**. En effet, il n'y a pas d'opportunité économique sans que l'Etat ne contrôle ses services prometteurs pour ne pas tromper la population de vivre dans des conditions favorables où la liberté reste lucide au développement. Elle aide l'Etat à fournir une politique répondant au bien être collectif<sup>116</sup> et oriente le pays à servir son devenir. Elle a même incité les acteurs économiques à restituer l'équité et la justice pour en déduire le choix public où l'Etat n'est pas le seul à l'admettre en ce XXI<sup>e</sup> siècle<sup>117</sup>.

#### **- L'approche post-Washington de Stiglitz:**

En 1998, Stiglitz, mécontent du processus de la mondialisation, a reporté le «consensus de Washington»<sup>118</sup> élaboré par Williamson de peur de jouer les enjeux pervers de ce phénomène. Il a souligné que la mondialisation actuelle tend vers le libéralisme capitaliste et que les organisations internationales (BIRD, FMI) endurent la situation des pauvres en promulguant l'expérience miraculeuse des pays asiatiques qui s'écartent de ces organismes et la marginalisation de ceux qui les apprécient<sup>119</sup>. Il a souligné que le marché est imparfait et que l'Etat doit s'y rendre pour suppléer son inefficacité face aux aléas divers. Par ailleurs, les occupations de l'Etat sur la justice reste bienveillantes pour le «mieux-être social». Comme solution, il a restauré

<sup>114</sup> L' IDH est un indicateur de développement comprenant les paramètres suivants: l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu par tête d'habitant. Il permet de trouver le seuil minimal lequel permet de mesurer le degré de développement d'un pays ; Cf. Elsa Assidon, 2003, p 93

<sup>115</sup> Cf. Elsa Assidon, 2002, p 108-109

<sup>116</sup> Dès 1970, Sen a prolongé le concept d'Arrow en tenant compte ses trois premières postulats (voir I-3-1-1) et y ajoute la liberté individuelle qu'elle prétend la meilleure condition pour sortir les pays pauvres du sous développement. Cf. J.Généreux, 1995, p157

<sup>117</sup> En ce sens de l'équité, voir l'article de Sen dans I. Kaul, I. Grunberg, M. Stern, 1999, p8

<sup>118</sup> Cf. J Williamson, 1990, p 7-20.

<sup>119</sup> Cf. www.chaire-med.ca

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

l'approche dite post-Washington laquelle permet à l'Etat de maîtriser la mondialisation. En effet, il est question de rôle plus limité de l'Etat<sup>120</sup>. Il a ajouté les éléments vitaux des Pays en développement pour leur accès au développement en insistant sur la maîtrise de l'inflation et la réglementation de concurrence sur le marché financier, sur le commerce des biens et sur le transfert des technologies. Il a exprimé que:

- l'inflation ne doit pas être supérieur à 40% pour ne pas nuire les PED
- les déficits publics ne doivent pas bouleverser la santé de l'économie
- l'Etat doit contrôler d'abord la stabilité au niveau des productions (chômage, prix...) pour faciliter la stabilité macroéconomique
- la réglementation est indispensable si le marché est défaillant
- l'Etat doit identifier les secteurs compétitifs face à la concurrence mondiale
- la privatisation se conjugue avec l'identité technologique

*Encadré7: Le consensus Washington de Williamson (Les dix objectifs pour reformer le rôle de l'Etat)*

- 1-Réduction des déficits budgétaires en vue de maintenir l'excédent primaire et la faible inflation
- 2-Priorités des dépenses publiques pour améliorer le revenu, la santé, l'éducation et l'infrastructure
- 3-Meilleure administration fiscale: élargissement assiette fiscale, réduction des taux d'imposition
- 4-Libéralisation financière: taux d'intérêt déterminé par le marché
- 5-Taux de change unifié garantissant la compétitivité future des exportateurs
- 6-Libéralisation du commerce: baisse de droit de douanes
- 7-IDE favorisant l'équité pour tous agents
- 8- Privatisation des entreprises publiques
- 9-Suppression des réglementations limitant la concurrence
- 10-Réforme juridique afin de garantir les droits patrimoniaux

Depuis la libéralisation de l'échange, Madagascar a connu un grand changement dans la gestion de ses œuvres territoriales et dans la réalisation des objectifs nationaux. Lors de son ouverture au marché mondial, l'île malgache a subi l'interdépendance économique en vue de la réalisation des transformations diverses liées aux exigences de la mondialisation étant donné son incapacité aux inventions technologiques. Qu'a-t-il entrepris l'Etat malgache? Madagascar aurait-il adopté ces théories? Comment a-t-il adhéré au concert international?

---

<sup>120</sup> Cf. FAO, 2000, p 81-86

**PARTIE III: LE SYSTEME DE L'ETAT MALGACHE FACE A LA MONDIALISATION:**

La libéralisation de l'économie à Madagascar date de la présidence du Tsiranana. Ce fut la première République de Madagascar qui a installé l'Etat social démocrate régi par les théories des individualistes. Pourtant, ce régime de libéralisme économique fut atteint en 1972 par le directoire militaire suivi des pratiques socialistes d'Etat et ne se renaît qu'à l'aube du XXe siècle avec la restitution de la troisième république<sup>121</sup>. A l'heure actuelle, les activités étatiques ont été de plus en plus libéralisées. Le gouvernement malgache, avec la participation accrue de partenariat privé, a honoré le système PPP et a baigné l'économie du pays dans le processus de la globalisation, l'étape récente de la mondialisation. Il continue l'économie du marché en se penchant à la limite des normes et des règles internationales promouvant le bien être social pour tout domaine de politique économique de développement.

**III-1- CONTEXTE GENERAL DE L'ECONOMIE DE MADAGASCAR**

Madagascar a opté les politiques libérales permanentes dans les années 90 après la mort du socialisme qui ne se gouverne qu'à une période très courte. La renaissance du libéralisme à Madagascar s'installe avec l'aide des acteurs mondiaux de développement, la Banque Mondiale et la FMI. La FMI a été le premier qui a réformé les politiques malgaches en faisant faveur de la PAS. En effet, ce fut le remède pour l'Etat au sous développement. Dix ans plus tard vienne la Banque Mondiale afin de sortir Madagascar de la pauvreté, elle a préconisé le DSRP. A nos jours, avec les relations internationales de plus en plus dures, Madagascar a instauré un nouveau défi pour relancer son économie: la Vision Madagascar Naturellement (VINA), un Plan d'Action de Madagascar (MAP) qui inclut les objectifs du nouveau millénaire (OMD) tout en respectant l'environnement naturel.

**III-1-1- La structure de l'Etat malgache:**

Dans la réalité, l'Etat ou le secteur public est constitué d'un chef d'Etat le centre de pouvoir, un Premier Ministre ou chef du gouvernement, un Vice Premier Ministre, des ministres qui dirigent les objectifs nationaux, et les collectivités locales ou régionales qui entreprennent la réalisation de ces objectifs. A Madagascar, ces dernières constituent les chefs de province, les communes et les sous catégories dans chacune de ces communes ainsi que les autres administrations publiques pendant la réforme structurelle dans les années 90 qui ont instauré un nouveau gouvernement dit «

<sup>121</sup> Cf. COI-UE, PRIDE 1995-1999

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar autonome», cette réforme a marqué aussi l'indépendance de la Banque Centrale de Madagascar (BCM)<sup>122</sup>.

A ce temps-ci, le gouvernement se caractérise par l'Etat décentralisé où le chef de province est substitué par le chef de région<sup>123</sup> et par lequel le nombre des ministères a été réduit de près d'un tiers (de 33 à 22<sup>124</sup>) dont les autres ont été fusionnés comme la fusion des ministères des finances et du budget en MEFB (Ministère de l'économie, des finances, et du budget)<sup>125</sup>. De plus, la primauté de la bonne gouvernance a institué le Bureau Indépendant Anti-corruption (BIANCO). La réorganisation de la structure de l'Etat affermit le mode de réglementation des secteurs informels par exemple l'extraction minière illégale contrôlée par le Ministère de l'énergie et des mines. Par contre, l'autonomie et la concentration des agents publics plus près des citoyens constituent l'étape fondamentale pour s'informer des choix du public (être à l'écoute du public) et pour instaurer un objectif en faveur du peuple. La miniature du secteur public en privatisant les entreprises publiques défailtantes relève du recours de l'Etat à la performance nationale et à la croissance du PIB malgache.

### **III-1-2- Madagascar depuis son ouverture à l'échelle mondiale**

La mise en fin de la planification centralisée, des nationalisations, et du protectionnisme a permis à l'Etat malgache une nouvelle voie de sortir du sous développement. Plusieurs ont cru que Madagascar n'est pas un pays pauvre. Il faut être compréhensif dans l'observation des faits. Il est vrai que Madagascar est riche mais uniquement en termes de ressources naturelles et en ressources humaines. Bien que notre pays possède les potentialités naturelles et humaines, le niveau de développement est encore bas, Madagascar a été classé parmi les Pays moins avancés<sup>126</sup>. Ces deux variables ne peuvent pas donc atteindre les perspectives de la croissance économique. Il faut être compétent en l'utilisation de ces ressources et être capable à la fourniture des biens publics. Or, Madagascar est dépourvu de gros investissements nécessaire à l'aménagement du territoire et à la satisfaction du bien être. Avec l'arrivée du FMI, il propose des sources de financement permettant de consolider l'économie en développement. Il s'agit de l'emprunt à l'aide de développement (FASR, CAS)<sup>127</sup>. En 1986, soixante dix pays en développement ont été financés par ce crédit. Il est à savoir

---

<sup>122</sup>Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p10

<sup>123</sup> A cette époque-ci, Madagascar est subdivisé en vingt deux régions dont la capitale se trouve dans la région d'Analamanga.

<sup>124</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p 17

<sup>125</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p16

<sup>126</sup> Cf. MICDSP, Programme National pour le développement du Secteur Privé, 2001

<sup>127</sup> Cf. Services Techniques de l'Ajustement, 2000

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

que ce crédit émane plusieurs conditionnalités<sup>128</sup> comme le déficit budgétaire inférieur à 30% du PIB, l'excédent extérieur, le désengagement de l'Etat en faveur de l'initiative privée (en matière financier, il s'agit de la viabilité du marché aux actionnariats populaires), la rationalisation des filières agricoles par la prééminence de la vérité du prix<sup>129</sup>, la suppression des subventions publiques, la législation de travail moins contraignante.

Bien que le gouvernement malgache a mis en œuvre depuis une vingtaine d'années la stratégie d'ajustement structurel et la stabilisation financière, la croissance n'a pas été retenue. Le taux de pauvreté est passé de 47 à 70% entre 1980 et 1993<sup>130</sup>. Pourquoi en est-il les conséquences? D'abord, les gens s'acquittent au revenu fixe, ainsi, il est nécessaire de trouver un emploi additionnel pour accroître la productivité individuelle qui participe effectivement à la croissance du PIB national. Ensuite, l'unique valorisation du facteur travail ne permet pas de résoudre la difficulté économique; la valorisation des ressources naturelles et du capital s'avère prépondérant. Enfin, le commerce est injuste puisque le prix des matières premières est absolument bas alors que celui des produits finis exportés par les étrangers est exorbitant. L'effet de l'investissement à outrance suivi de l'exportation à outrance a accentué la désertification et l'endettement énorme.

De ce fait, l'annulation de la dette, la protection de l'environnement, le redressement social (par exemple la réalisation de l'approche HIMO<sup>131</sup>) engendreront des avantages pour Madagascar.

### **III-1-3- La bonne gouvernance et la globalisation**

La réforme structurelle des années 90 a rendu un nouveau défi de l'Etat sur l'identification des objectifs principaux. Il a su que l'indulgence de la pauvreté est le majeur des cas du peuple malgache et a édité le DSRP. Ce document s'appuie sur cinq points forts<sup>132</sup> : appropriation d'une nouvelle administration (voir annexe IX), consultation de sa préparation, diagnostic sur la pauvreté du pays, stratégie claire et bien argumentée, un scénario macroéconomique épouvantable.

L'incontournable mondialisation a défailli ce programme, ce qui résulte à une nouvelle vision de tracer une politique favorable aux peuples malgaches et à la situation

---

<sup>128</sup> Cf. Brochure de Techniques bancaires, Rasoamanana Andriamifidy, p.31-32

<sup>129</sup> La restriction du contrôle de prix du marché a été prescrite dans l'article VIII du FMI, Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004 -2006, p.10

<sup>130</sup> Cf. DSRP 2005

<sup>131</sup> HIMO est considéré comme un nouveau Marshall répliquant la lutte contre le chômage massif. Cf Rasoamanana Andriamifidy, p 34

<sup>132</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004 -2006, p23

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

---

économique actuelle, c'est l'institution du MAP. Voyons à travers ces nouvelles idées le rôle de l'Etat malgache face à la mondialisation.

III-1-3-1- La pratique du DSRP:

Le DSRP, qui détermine la Politique Générale de l'Etat, a été finalisé à Madagascar en 2003 dont son principal objectif est de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 par le processus de PPP, la redistribution et la maîtrise de l'inflation<sup>133</sup>. Ceci remet sur le tapis le respect de la démocratie par le rapprochement du citoyen (principe de la décentralisation et de la déconcentration) et l'éradication de la corruption. Ce qui ramène l'Etat malgache à un Etat de droit émancipé par Buchanan. Dans le contexte de la mondialisation, le gouvernement s'acquitte plutôt des relations extérieures en faveur de l'assistance technique et financière des politiques nationales telle l'avis du MCA<sup>134</sup>, En matière de financement, le FASR devient FRPC<sup>135</sup>. La finalité du DSRP se concentre dans le domaine des initiatives privées, du développement social, de l'afflux des investissements étrangers pour la création d'emplois et la construction des infrastructures publiques (ponts, routes, écoles, hôpitaux), et enfin la facilité à l'accès aux marchés internationaux (marché de biens, de services, de monnaies et de crédits). Ses objectifs<sup>136</sup> sont:

- Taux de pauvreté diminué de moitié en 2015
- Taux de croissance de 8 à 10%
- Taux d'investissement de 20% (soit 23,4% du PIB<sup>137</sup>)
- Participation du secteur privé de 12 à 14% au taux d'investissement
- Ouverture de l'économie malgache à la concurrence mondiale

Il est décomposé en trois axes stratégiques<sup>138</sup>. Le premier est l'axe de gouvernance, de l'Etat de droit et de la décentralisation, la seconde concerne l'intervention de l'Etat à la stabilité économique (dans ce second axe s'est impliqué les politiques malgaches en matière de relations extérieures), et le dernier s'est inséré le système de protection sociale (sécurité alimentaire, santé, éducation, logement, environnement).

Les résultats en sont les suivants:

---

<sup>133</sup> Cf. DSRP 2005

<sup>134</sup> Voir cette esquisse de relations internationales de l'Etat malgache dans DSRP 2005, p 19-23

<sup>135</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p19

<sup>136</sup> Cf. Vision «Madagascar naturellement», p 9

<sup>137</sup> Cf. DSRP, axe stratégique d'intervention n°2

<sup>138</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p 22-23

- De 1997 à 2001<sup>139</sup>, le libre échange a été réalisé par la levée des restrictions des échanges (le dédouanement a provoqué la baisse des prix à l'exportation, ce qui entraîne une situation désespérée des paysans), l'ouverture au commerce extérieur dont les exportations a passé de 13 à 23% dans les années 90 (une augmentation de 0,011 à 0,015 de la part de Madagascar dans les exportations mondiales), la flexibilité du change, la privatisation des banques et des compagnies pétrolières, la création des zones franches d'exportation, la liberté du prix sur les marchés locaux. Le développement sectoriel (licenciement, facilité de crédit, législations moins contraignantes) a renforcé la performance des industries locales. Le taux de croissance économique atteint 6% en 2001<sup>140</sup> après une légère augmentation depuis 1997 et la proportion des pauvres ont diminué peu à peu surtout dans les zones urbains<sup>141</sup>.
- En 2002<sup>142</sup>, l'effet de l'affrontement pendant les élections présidentielles a désarçonné l'économie et la situation des malgaches. Le taux de pauvreté<sup>143</sup> atteint 73%, le chômage et la réduction du taux de scolarisation a aussi marqué cette scène irréprochable.
- En 2003, le pays a réessayé de trouver la confiance des partenaires étrangers, de restreindre les tarifs douaniers sur les importations (pratique de la détaxation<sup>144</sup>), de constituer un programme d'amélioration de l'économie nationale et du bien-être de la population (plan de réduction de la pauvreté) dont l'objectif sera la réduction du taux de pauvreté de 70 à 35% de 2003 à 2013<sup>145</sup>. Le recours au développement durable répond aux normes économiques et sociales.
- En ce temps-ci, Madagascar est classée au 149<sup>ème</sup> sur 175 des pays les plus pauvres du monde selon l'évaluation du PNUD dans son rapport sur le développement humain. Les politiques nationales malgaches tendent vers la protection de l'environnement et au respect du droit en suivant les objectifs de l'OMD. Ce qui parvient à l'élaboration du MAP. Quel en est leur contenu?

### III-1-3-2 Le lancement du MAP

<sup>139</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004 - 2006, p10-13

<sup>140</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004 - 2006, p 11

<sup>141</sup> Cf. Annexe VII

<sup>142</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p 13-17

<sup>143</sup> Tableau du taux de pauvreté de 1997-2002 (après la crise), voir annexe

<sup>144</sup> La détaxation des tarifs douaniers consiste à « exempter de tous droits et taxes à l'importation c'est-à-dire des droits de douanes (DD), de la taxe d'importation (TI), des droits d'accise (DA), de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la taxe statistique à l'importation (TSI), et du droit de timbre douanier (DTD) des biens d'équipement et de marchandises pour une période de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003 », selon la loi n°2003-026. Cf. CREAM, cahier n°3/2004, p 1

<sup>145</sup> Cf. Banque Mondiale, Stratégies d'Assistance aux Pays: 2004-2006, p 22

«Le DSRP est excellent mais il manque une vision», a déclarée la Présidence de la République de Madagascar dans la «Vision Madagascar Naturellement», p3. La promotion des investissements privés (création des Zones Internationales Franches d'Exportation, privatisation) n'a pas pu réduire la pauvreté. La vision du MAP porte sur l'allocation des ressources naturelles en vue d'obtenir une augmentation de la productivité des agents, des régions et de la nation. Ainsi, il s'accommode aux inspirations prédisées par la concertation public- privé. Pour assurer l'optimum du bien-être national, l'Etat doit générer les sept formes de capital suivantes: le capital humain<sup>146</sup>, le capital en infrastructure, le capital en secteurs privé, le capital naturel, le capital en leadership, le capital en savoir et le capital institutionnel public<sup>147</sup>. Cette vision se rapporte à l'intégration dans l'économie mondiale du marché oligopole lequel amorce la concurrence imparfaite La transformation repose d'abord au «prolongement de l'économie rurale vers l'économie industrielle et l'économie de services (tourisme, crédit mutuel, etc.)» privilégiant l'économie du marché et l'augmentation des exportations<sup>148</sup>. Pour soulever la faiblesse du DSRP, la vision «Madagascar naturellement» accentue les mesures suivantes: les infrastructures, l'éducation, les normes et les règles en qualité du produit, de sa gestion et de son financement, et de sa distribution (Marketing)<sup>149</sup>.

Le MAP se sert de cette «VINA 2012» pour évoquer les démarches des cinq ans à venir (2007-2011) en se collaborant avec les idées des OMD. Il est apprécié des bailleurs. Il entretient d'abord la croissance rapide, relève la réduction de la pauvreté afin de s'assurer au développement durable tout en tenant compte des perceptions de la mondialisation. La réduction de la pauvreté ne doit pas contenir uniquement les effets sanitaires et éducatifs mais aussi l'intégration des cultures et des traditions qui ont bloqué la croissance économique. L'engagement du développement rural et de la solidarité nationale est aussi l'un des moteurs de développement de Madagascar vu que plus de la moitié des malgaches se trouvent cloisonnés dans des conditions purement végétaives (mobilisation, encadrement des agriculteurs et des pêcheurs des régions semi inconnues). L'aide internationale demeure indubitable au succès du MAP.

---

<sup>146</sup> A Madagascar, la traduction du capital humain génère dans le projet d'Education Pour Tous et de l'incitation du peuple à apprendre à utiliser les techniques modernes de production (utilisation de l'Internet, apprentissage de l'informatique), à encourager les paysans à l'utilisation des techniques nouvelles par la certification des agriculteurs compétents, l'encadrement des ONG, l'accès des pauvres aux marchés financiers...).

<sup>147</sup> Cf. Plan d'Action Madagascar 2012, version préliminaire, p 12

<sup>148</sup> Vision: «Madagascar naturellement», p 10

<sup>149</sup> Vision: «Madagascar naturellement», p16-20

III-2- L'ETAT MALGACHE ET LA LIBERALISATION CROISSANTE DES ECHANGES:

L'expansion de l'économie malgache part de la politique étrangère du pays. Le processus de l'intégration s'effectue au sein du MAE. C'est à ce stade que le gouvernement malgache va entamer et souscrire les affaires étatiques en liaison avec l'extérieur (la perception des aides et des IDE pour le développement de l'économie et de la société malgache): la ratification des activités du MEFB, du MICDSP,...qui ont des corrélations avec l'horizon externe de Madagascar. Analysons ci-après les actions de l'Etat au niveau de la robustesse des enjeux internes du pays grâce à la coalition avec les partenaires étrangers.

**III-2-1- L'innovation de la production intérieure:**

L'année 2005 a été marquée par la baisse de la performance du secteur productif du fait de la pression inflationniste<sup>150</sup>. Le recours à la modernisation des techniques de production et à la rentabilité extrême n'arrive pas à promouvoir l'efficacité du producteur.

Au niveau du secteur agricole, seule la filière riz a vu une croissance accélérée tandis qu'en 2004, c'était la production des vanilles vertes qui a marqué le terrain (une croissance de 3375 tonnes à la base de l'année 2003<sup>151</sup>) étant donné que l'Etat a inséré des arguments en faveur de la production du riz comme la combinaison de la politique de l'extension des rizières et de l'utilisation du mode de production moderne en certifiant ceux qui arrivent à produire davantage avec ce type de production. La progression de la production enregistrée ne représente qu'1 point par rapport à l'année dernière. Celle-ci contribue à la participation du secteur primaire de 17,5% du PIB 2005<sup>152</sup>. De plus d'effort est conseillé sur cette filière malgré l'institution de plusieurs projets de développement rural.

Au niveau du secteur manufacturier, les industries malgaches ne représentent que 12% du PIB<sup>153</sup>. La baisse de la performance de l'industrie est due à la hausse du niveau général du prix qui diminue la consommation interne (la croissance du commerce diminue de 1,1% en 2005<sup>154</sup>), l'insuffisance des énergies susceptibles à la production. La situation en monopole de la JIRAMA, qui est aujourd'hui en difficulté, induit un blocage à la performance des entreprises locales. De l'autre côté, les industries locales souffrent de la hausse du taux de fiscalité qui se situe entre 30 à 40% du profit

<sup>150</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p 6

<sup>151</sup> Cf. INSTAT, Situation économique Janvier 2005, p 16

<sup>152</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p10

<sup>153</sup> Cf. MICDSP, Programme National pour le développement du Secteur privé 2005

<sup>154</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, Ibid.

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar réalisé. Par ailleurs, la perpétuation des produits importés vendus à des prix relativement bas, dont la plupart d'eux n'est pas favorable à la santé du public, a bouleversé la croissance du rendement des entreprises locales qui essaient de s'adapter aux normes internationales. La Savonnerie Tropicale a fait plusieurs fois des appels aux pouvoirs publics de saisir de plus près l'aggravation de leur situation. 45% des entreprises interrogées ont trouvé des maux face à la corruption et les réglementations commerciales comme l'arbitrage du CAMM depuis l'année 2001<sup>155</sup>.

Dans le cadre des industries de services, l'hégémonie de l'espace de télécommunication telle la génération des mobiles ainsi que d'autres réseaux de gestion et de communication (Internet, intranet) ont favorisé le secteur de services malgaches. La multiplication des banques et la potentialité du tourisme à Madagascar fait valoir la performance de Madagascar en matière de services. La contribution du secteur privé maintient le plein emploi, la concurrence accélère la compétence des PME. Le nombre croissant des ZIFE abolit les entrées de devises soit 82% de l'investissement total<sup>156</sup>. L'investissement a progressé même si l'épargne a été faible l'année dernière. Ceci provient de la réforme du système financier malgache, l'installation des micro finances (CECAM, OTIV...) et la facilité à l'accès du crédit (59,1% d'après l'évaluation de 293 entreprises manufacturiers de l'année 2005 par la Banque Mondiale.<sup>157</sup>)

### **III-2-2- La promotion du secteur extérieur:**

La politique d'ouverture de Madagascar à l'extérieur se justifie par la progression soutenue des échanges commerciaux avec l'étranger. Cette évolution est plus marquée depuis l'an 2000 et s'est accompagnée d'une amélioration des termes de l'échange car le taux de couverture des importations par les exportations franchit la barre des 60% en 2001<sup>158</sup>. Ce qui engendre un solde positif de la balance commerciale en cette période. En dépit de la crise de 2002, qui a paralysé l'économie, le commerce extérieur a été effectivement embarrassant jusqu'au deuxième semestre 2002. En 2003, une hausse de 30,3% est enregistrée par rapport à 2001 du fait de la politique de détaxation appliquée le mois de septembre 2003<sup>159</sup>. Analysons de plus près les éléments constitutifs de la promotion du secteur extérieur.

#### **II-2-2-1- Les exportations à Madagascar:**

<sup>155</sup> Cf. Banque Mondiale, «Evaluation du climat de l'investissement à Madagascar», 2005, résumé, p 4

<sup>156</sup> Cf. Banque Mondiale, «Evaluation du climat de l'investissement à Madagascar», 2005, résumé, p 7

<sup>157</sup> Cf. Banque Mondiale, «Evaluation du climat de l'investissement à Madagascar», 2005, résumé, p 2

<sup>158</sup> Cf. [www.bni.mg](http://www.bni.mg)

<sup>159</sup> [www.bni.mg](http://www.bni.mg)

La promotion des exportations a un double caractère : d'un côté, elles contribuent à la croissance du PIB, de l'autre côté, elles constituent l'excédent de la balance extérieure. Madagascar exporte surtout des matières premières. Les recettes d'exportation ont été tirées sur les produits tropicaux dont la vanille et le girofle procurent presque la moitié des recettes d'exportations, les produits halieutiques tels les crevettes contribuent aussi à l'essor du commerce extérieur de Madagascar<sup>160</sup>. Ces exportations ont chuté de 20% l'année 2005 par l'inflation (pour la vanille, en volume, ils ont été progressés de 430 tonnes mais en volume, ils ont diminués de 70 millions de DTS)<sup>161</sup>. Cette année, ils ont pu récupérer le meilleur résultat de la balance extérieure. Selon les analyses de l'INSTAT, cette progression des exportations de Madagascar est générée par la hausse des prix et non par « l'effet volume ». Le café a perdu sa place parmi les premiers produits d'exportation de Madagascar en raison de la forte baisse des cours et les concurrences des pays de l'Amérique Latine sur le marché mondial. Cela entraîne le désintéressement des paysans à l'entretien de leurs cultures d'exportation. La vanille a connu aussi de problème du fait de la croissance des vanilles artificielles servant à la substitution d'importation chez les pays émergents. Concernant les exportations des entreprises franches, une baisse en valeur de 12% a été perçue l'année dernière. À propos des exportations dans le cadre de l'AGOA (la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique), la relance après la crise ne s'est fait pas attendre. Les exportations de textiles ont été chiffrées à 280 millions de USD en 2004 contre 91, 68 et 180 respectivement en 2001, 2002 et 2003<sup>162</sup>. Somme toute, les exportations de Madagascar n'ont pas encore révélé les attentes des objectifs de l'Etat.

#### II-2-2-2- Les importations à Madagascar:

Comme tous les pays en développement, les importations de Madagascar sont constituées d'énergie et d'équipements. A part cela, nous avons importé aussi du riz en provenance de Chine, Pakistan et Inde dont le volume a doublé l'année dernière par rapport au 2004 (de 151000 à 252000 tonnes)<sup>163</sup>. Les événements de 2002 ont eu un impact au niveau des demandes d'équipement du fait des difficultés rencontrées par les entreprises. Par contre, les importations d'énergie sont restées au même niveau antérieur. En 2003, la politique de détaxation a permis d'accélérer les importations depuis le deuxième trimestre 2003. Elle a profité aux industries textiles et aux importateurs d'équipements d'appareils électroménagers.

<sup>160</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p 18

<sup>161</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005 Ibid.

<sup>162</sup> www.bni.mg

<sup>163</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p 17

Les effets de la détaxation en se basant aux résultats de l'année 2001<sup>164</sup>:

- Les importations de textile ont quadruplé en valeur
- Les appareils et machines à usage domestique ont été multiplié de un et demi
- Par contre, les équipements industriels ont enregistré une croissance plus modérée avec un taux de 11,4%
- Les équipements agricoles ont augmenté de 84,7%
- Les équipements de transports de 56,2%
- Les BTP de 49,8% et les matériels bureautiques et informatiques de 32,4%

Somme toute, la détaxation a contribué à accélérer les importations depuis le deuxième trimestre 2003. Elle a profité aux industries textiles et aux importateurs d'équipements d'appareils électroménagers.

L'année dernière, les importations ont connu une baisse de 3,3 points en termes de valeur<sup>165</sup>. Ceux-ci sont liés à la levée de la détaxation le septembre 2005. Bref, les importations ont aussi diminué mais à un rythme inférieur aux exportations. Par conséquent, le déficit s'est aggravé dans l'île. Le niveau des importations reste largement supérieur aux exportations.

### **II-2-3- La rénovation du système financier malgache:**

Depuis l'année 2005, un grand changement a été su au niveau du système financier malgache : la démonétisation par le retrait des anciens billets et la mise en circulation de billets plus protégés contre les faux billets, la remise en valeur de l'ariary, la mise en norme de la comptabilité malgache (création du PCG 2005), la réforme des lois sur les sociétés commerciales et les sociétés de capital en vue d'admettre un espace accueillant pour les investisseurs domestiques et étrangers.

Les opérations financières effectuées avec l'extérieur offre un excédent de 108,5 millions de DTS en 2005, soit un surplus de 13,4 millions par rapport à l'année précédente<sup>166</sup>. Le volume des IDE s'est accéléré grâce aux différentes mesures entreprises pour attirer les investisseurs et l'exercice des grands projets d'infrastructures.

<sup>164</sup> Source : [www.bni.mg](http://www.bni.mg)

<sup>165</sup> Cf. Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p17

<sup>166</sup> Cf. Opportunités d'investir à Madagascar (voir [www.bni.mg](http://www.bni.mg))

Quant au financement intérieur, l'Etat ratifie le concours bancaire à l'intermédiaire de la BCM. En effet, ce sont les banques secondaires ou les banques commerciales qui apportent les dépôts des entreprises et des particuliers de sorte de compenser le déficit de la BCM et les actifs du Bons de Trésor qui acquiert les impositions diverses. Ces derniers introduisent le budget de l'Etat contribuant aux ramifications des services publics. Ce système traditionnel de financement a été réformé puisque les «banques ne prêtent qu'aux riches». De plus, «l'investisseur pense que la probabilité de perdre son capital est plus élevée s'il est utilisé par un national plutôt que par un étranger»<sup>167</sup>.

Actuellement, l'Etat favorise l'institution des micro finances, un système plus simple de pouvoir subventionner le public à leur projet personnel, familial, ou associatif. L'ancien mode de financement est additionné de ce dernier pour aider au mieux la population en difficulté d'acquisition des ressources matérielles et financières. Ainsi, la réforme du système financier permet à tous d'accéder aux crédits de financement occasionnellement catégoriels. On peut citer les crédits agricoles, les crédits verts, les crédits PME/PMI, le crédit bail....

L'épargne et les investissements à Madagascar se sont toujours accrus depuis son ouverture<sup>168</sup>. Ceci permet de mieux entretenir les activités internes de l'Etat (développement des ouvrages publiques et de la productivité privée).

### III-3- L'ETAT MALGACHE DANS LE CADRE DE LA NEGOCIATION INTERNATIONALE:

Dans ce cadre de relation internationale, l'Etat se charge des négociations multilatérales, bilatérales et régionales. L'application de ce système se fait au niveau des régions par le PRD ou des communes par le PCD....Elle s'appuie ainsi en matière de bonne gouvernance indispensable au bien être de la nation et de la population.

#### III-3-1- Madagascar et la coopération multilatérale

En voici les grands partenaires multilatéraux qui offrent notre opportunité économique:

##### III-3-1-1-Madagascar, Banque Mondiale:

<sup>167</sup> Cf. Banque Mondiale, « Madagascar, un pays ouvert sur l'avenir », 2005, p 26

<sup>168</sup> Cf. INSTAT 2005, p 9 et BCM 2006, p 14

CRESAN s'il finance la promotion de la santé, CRESED si le crédit gère les politiques d'éducation. En matière d'éducation, l'Etat malgache détient aujourd'hui la politique d'Education Pour Tous, un projet qui estime la valeur du capital humain émanée par Lucas. La lutte contre la corruption et la bonne gouvernance semblent des affaires récentes de cet organe d'assistance des pays en difficultés (les pays pauvres). Avec ce, quatre vingt quinze pays se trouvent en son encontre<sup>170</sup>. Le Président du groupe Banque Mondiale a réitéré qu'il n'y aura aucune croissance économique sans un meilleur climat d'investissement. Et pour réduire la pauvreté, les dirigeants malgaches ont fait appel aux opérateurs étrangers pour qu'ils investissent dans la Grande Ile vu que l'IDE est le moteur du développement pour tout pays.

### III-3-1-2.- Madagascar, Union Européenne:

Cet organisme participe à la finalisation des projets publics et privés des pays issus de l'ACP comme l'assistance financière du Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT). Les domaines de concertation se base à l'appui des œuvres publiques (infrastructures, transport qui occupent 39,33% du FED), du développement rural et de la santé (28,9%), à la consolidation de l'équilibre macroéconomique soit 26,6% du FED, au renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance (2,7%), et au développement des ressources humaines (2,5%)<sup>171</sup>. Ce procès est réalisé par le MEFB après avoir ratifié par le MAE. Cette coopération résulte de l'accord de Cotonou qui inscrit le PIP, un document de stratégie pour veiller l'implication de l'Etat collaboré au sein du partenariat économique. A ce temps-ci, l'Etat malgache est de plus en plus apprécié par l'UE<sup>172</sup>. Notons aussi que la relation des pays de l'UE avec Madagascar s'accroît particulièrement dans le domaine commercial sur les opérations d'importation<sup>173</sup> (pratique du régime préférentiel de sorte de trouver la création d'échange, approche dynamique de l'intégration). Les exportations vers le marché européen ont accaparé 38% du total des exportations malgaches, tandis que les importations de produits européens ont pesé sur 42% du total des importations<sup>174</sup>.

### III-3-1-3- Madagascar, OMC:

OMC est une institution de régulation des politiques commerciales de ses pays membres. Elle attribue aux négociations sur le commerce des biens et des services, sur

<sup>169</sup> La Banque Mondiale est une institution financière internationale gérant la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans les PED et les pays en transition par l'octroi de prêts

<sup>170</sup> Cf. James Wolfershon, 2001, p 7

<sup>171</sup> Données obtenues d'après l'enquête auprès du responsable de la coopération UE-Madagascar (MAE)

<sup>172</sup> Cf. « Madagascar-UE : 45 ans de partenariat »

<sup>173</sup> Cf. CREAM, « Impact de l' APE à Madagascar », 2005, p 6

<sup>174</sup> Cf. www.bni.mg

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

les règlements des différends, les droits de propriété intellectuelle, et l'exception culturelle. Madagascar peut maintenir leur marché entièrement ouvert que ce soit en matière commerciale, ou financière, ou en matière de développement. Malgré sa défaillance à Seattle<sup>175</sup>, les recommandations de l'OMC révèlent une stratégie performante pour l'Etat malgache étant donné l'existence de formations des responsables gouvernementales pour mieux connaître les consensus de négociations et les stratégies à émettre (négociations intra régionales, régionales et multilatérales)<sup>176</sup>. Jusqu'à ce jour, l'accord avec l'OMC continue bien que la réalisation du Cycle de Doha<sup>177</sup> a bénéficié les industries locales aux techniques d'accès sur le marché international pour ne pas être discriminé. En guise d'exemple, l'utilisation de l'e-commerce, la sensibilisation des médias aux accords commerciaux internationaux.<sup>178</sup>.

La plupart des enjeux multilatéraux bénéficient les pays développés. C'est pourquoi il est intéressant pour les PED tel Madagascar de se pencher au bilatéralisme.

### **III-3-2- Madagascar et la coopération bilatérale:**

Les relations bilatérales se font soit avec les pays membres de l'organisation régionale à laquelle Madagascar s'est adhééré, soit avec les fournisseurs de ses besoins.

#### **III-3-2-1- La coopération sud-sud:**

Dans la zone de l'Océan Indien, Maurice fut le principal partenaire en matière de subventions du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche), la lutte contre le commerce déloyal, l'encadrement foncier, industriel et hôtellerie pour renforcer le secteur porteur de Madagascar. Depuis peu de temps, l'Afrique du Sud figure aussi parmi les partenaires de Madagascar en matière commerciale (renforcement de ZLE...).

#### **III-3-2-2- La coopération franco-malgache:**

France demeure notre principal partenaire commercial, sa présence nourrit la productivité de l'Etat. En commerce, elle constitue le tiers des échanges extérieurs effectués par Madagascar, 29.7% de nos exportations vont vers la France et 21.5% de nos importations sont françaises. En matière d'investissement, elle détient les deux tiers des IDE qui viennent à Madagascar<sup>179</sup>. Elle contribue aussi à la création des zones

<sup>175</sup> Cf. Elie Cohen, 2002

<sup>176</sup> Cf. Midi Madagasikara n°7085 du 21 novembre 2006

<sup>177</sup> Elaboré à Qatar en 2003 après le cycle de l'Uruguay, et achevé en 2005, le cycle de Doha prévoit les aides agricoles, la libéralisation des services, ainsi que d'autres échanges avec les PED

<sup>178</sup> Cf. Bulletin d'information du service de documentation de MICDSP n°10, avril 2005

<sup>179</sup> Cf. Guidiplo Madagascar

Le rôle de l'Etat face à la mondialisation : Cas de Madagascar

franches d'exportation qui met Madagascar au second rang de fournisseurs des textiles mondiaux<sup>180</sup>. Les échanges avec la France concernent aussi les TIC, le renfort du développement rural, la santé, les formations et les infrastructures<sup>181</sup>.

### III-3-2-3- La coopération Chine-Madagascar:

La coopération bilatérale avec la Chine rapporte sur l'accumulation des biens technologiques (appareils électroniques servant des équipements industriels, administratifs et ménagers, les véhicules...), des biens de revêtement des infrastructures (carreaux, étincelles électriques...), les ouvrages artisanaux (meubles, arts en plastiques...), les textiles et les biens alimentaires. La perception de ces biens régit la loi sh96 du code de commerce<sup>182</sup>. Notons que ces biens, malgré son apport à la performance des politiques internes, provoquent un détournement d'échange pour le produit et le pays. Les produits textiles, les oeuvres d'art, et les produits alimentaires malgaches ont vécu une discrimination du fait de la réalisation du bas prix pour les produits chinois. Madagascar s'est affronté ainsi à la perte de la part de marché au niveau interne et de la concurrence active à l'échelle internationale or le textile constitue le tiers du PIB industriel malgache. «L'offre chinoise est agressive» a affirmé Guetali<sup>183</sup>.

La coopération bilatérale génère l'efficience de l'Etat en matière de coopération sud- sud, et nord-sud<sup>184</sup>. L'intégration régionale justifie aussi le bien être national. Voyons son incidence à Madagascar.

### **III-3-3- Madagascar et la coopération régionale**

Aujourd'hui, la politique de l'Etat sur l'intégration mondiale de l'économie pèse sur le privilège de l'intégration régionale. «C'est une occasion que nous ne pouvons pas laisser passer», affirme Samuel Raveloson, président du Syndicat des Industriels de Madagascar. «Nous devons nous informer sur les règlements stipulés dans les accords commerciaux dans le but de nous organiser pour y faire face», continue-t-il. Trois grands accords régissent les échanges internationaux de la Grande île, dont le plus important est l'APE entre les pays de l'ACP et l'Union Européenne. Une des principes de base de ces intégrations est le libre-échange commercial: la suppression partielle ou totale des droits de douane. La spécificité régionale de l'Etat malgache s'exerce au sein des quatre organisations régionales suivantes:

---

<sup>180</sup> Maurice est le premier exportateur des textiles. Cf. Guidiplo Madagascar

<sup>181</sup> [www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)

<sup>182</sup> Cf. CREAM, 2005, p 14

<sup>183</sup> Cf. Bulletin d'information du service de documentation de MICDSP, n°1, avril 2005

<sup>184</sup> Cf. La coopération nord sud à Madagascar s'appuie surtout aux donations, et aux IDE (avec Etats-Unis, Japon, ...)

III-3-3-1- L'intégration dans la COI et l'IOR ARC:

Madagascar est l'un des fondateurs de ces deux organisations régionales. Dès lors, elles ont lancé le choix socialiste de développement. A nos jours, elles font partisans des politiques libérales. COI est une «zone ultrapériphérique de l'Europe»<sup>185</sup>, il regroupe les Comores, La Réunion, Maurice, Madagascar et Seyschelles. Son attribution se concentre au niveau de la diplomatie, de l'économie, et de la culture dont la défense de l'intérêt commun est primordiale pendant les échanges ainsi que la justice. Elle assure un grand privilège aux excédents de Madagascar par exemple à la réalisation des exportations vers La Réunion, l'implantation des entreprises franches mauriciennes tandis que l'IOR ARC, qui regroupe les pays riverains de l'Océan Indien, attribue à la promotion des échanges commerciales; les transferts de capitaux, de technologie, des services favorisant la croissance économique du pays (tourisme, migration); ainsi qu'au développement technique en matière de formation, de recherches, et de politiques (outils de référence pour le développement de l'économie des pays membres)<sup>186</sup>.

Après l'intégration dans la COI et l'IOR ARC, Madagascar a aussi intégré la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun l'Afrique orientale et australe (COMESA).

III-3-3-2-L'intégration dans COMESA- SADC:

Le COMESA a érigé la ZEP dans tous les domaines de politiques publiques : commerce, paiement et règlements internationaux, paix et sécurité. Sa participation au niveau des politiques économiques est plus accommodante étant donné la répartition des programmes structurels à court, à long, et à moyen terme. Les opportunités de Madagascar dans l'intégration à la COMESA relèvent de l'installation d'une zone d'investissement commune relatant l'extension de la part de marché et de l'investissement privé, de l'amélioration des secteurs porteurs (transport, télécommunication, industrie de production et de recherche scientifique), l'harmonisation des procédures commerciales et des procédures sociales pour la réduction de la pauvreté<sup>187</sup>. Le recours à l'intégration dans la SADC permet de soutenir le développement durable, acquérir un tarif douanier commun et des ressources performantes. L'Etat est capable de développer le secteur privé à des coûts de transaction faible, d'harmoniser les structures commerciales liées à l'extérieur, et d'élargir le marché des investisseurs étrangers.

---

<sup>185</sup> Cf. COI, 2003

<sup>186</sup> Le financement des programmes de l'IOR ARC est effectué par le Département australien des affaires étrangères et du commerce (selon le service d'intégration régionale, MAE).

<sup>187</sup> Cf. COMESA, 2002

Bref, l'intégration régionale permet de maintenir la performance du secteur porteur de l'Etat malgache, de trouver le «modèle de réussite» avec la relation interrégionale, et les procédés de développement en cet ère de la mondialisation accrue. Notons aussi que l'Etat malgache, en matière de politique extérieure, travaille avec les ONG internationales (coopération décentralisée).

La politique extérieure de l'Etat malgache se résume comme suit: favoriser les actions commerciales, matérialiser les coopérations bilatérales et multilatérales, et optimiser la participation aux organisations régionales<sup>188</sup>. Vu la faiblesse du secteur public malgache en dotation de financement, l'Etat doit être apte à générer un climat propice à l'investissement étranger pour résider les politiques favorables à notre croissance économique. Ensuite, il doit être capable de se concurrencer avec l'extérieur en matière commerciale. Nous devons améliorer nos produits, selon les normes, les consolider tant au niveau du marché local qu'international pour rivaliser ceux importés et motiver les entrepreneurs malgaches (industriels, artisans). Force est d'admettre que l'Etat, en émettant des taxes fiscales encourageant la production privée, pourrait annihiler les difficultés sectorielles. La pratique d'une politique de réduction du déficit est recommandée par exemple en restreignant la politique monétaire et en adoptant l'ouverture à l'exportation pour entretenir les entrées de devises, la mobilisation de l'épargne, et la répartition efficace<sup>189</sup> des ressources rares. Enfin, les opérateurs doivent réaliser la promotion des secteurs porteurs (tourisme, environnement, transport,...).

## CONCLUSION

La multiplication des concepts sur le rôle de l'Etat a été émise par la révolution de l'économie. L'avènement de la mondialisation maintient l'amélioration des ressources naturelles, techniques, financières et humaines nécessaires à la production et répondant aux normes revendiquées par les acteurs de régulation, le développement de l'échange et la croissance des régions. Les théories énoncées dans ce travail donnent de réflexion au gouvernement à l'utilisation efficace de ces ressources et le recours au développement du pays, autrement dit le développement durable. Le désengagement de l'Etat permet une offre d'avantages aux privés qui pourraient parvenir à la performance. La capacité de l'Etat résulte aussi de la législation intéressante, de l'exception culturelle, de la protection de l'environnement, et du climat favorable à la stabilité macroéconomique et financière.

<sup>188</sup> Cf. Politique Générale de l'Etat 2005

<sup>189</sup> Meilleure allocation des ressources disponibles et répartition équitable des attributions financières pour les ménages et les autres investissements

Cependant, Madagascar actuellement libéral, n'a pas pu trouver l'élan de l'économie, les politiques s'ensuivent trop à l'approche dépense. Or, il est question d'une approche revenue afin de réduire la pauvreté à Madagascar. Le plein emploi règne mais à des prix faibles par rapport à l'offre sur le marché, le développement rural est aussi impératif pour satisfaire les conditions de vie de la majorité du peuple. Actuellement, l'Etat se contente du projet MAP, la vision pour 2012, incorporant les souhaits du peuple et ceux des institutions de la régulation mondiale. Pourrait-il accélérer la croissance interne du pays? Les échanges internationaux et la participation régionale orientent les politiques extérieures du gouvernement malgache. Pourrait-il compenser son déficit externe. Seule la meilleure allocation des ressources circulant sur le marché est le facteur clé de la croissance économique des nations (les intrants, les extrants, les capitaux, et les informations prévaluées), un Etat individualiste et régulateur à la fois. Comme l'Etat malgache peut accéder facilement sur le marché international, des modèles préalables aux Etats défavorisés peuvent être exercés face à l'irréversible mondialisation tel l'expérience des Etats nouvellement puissants<sup>190</sup> (Corée du Sud, Thaïlande...). Est-ce que l'antimondialisation serait favorable pour autant?

Ce document, vu sa richesse en matière de la promotion de l'économie malgache, peut se servir d'un outil d'aide aux usagers de notre patrimoine que ce soit les intervenants publics ou les futurs cadres de l'Etat, que ce soit les investisseurs privés de la nation. Il offre aussi de réflexion aux citoyens malgaches soucieux de l'avenir de Madagascar au sein de cette indéniable mondialisation.

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

#### **OUVRAGES:**

- 1- Adam, Smith, «Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations», Edition Payot, 1776
- 2- Alain, Nonjon, «Comprendre l'économie mondiale: L'Etat », Collection Ellipses, Edition Marketing S.A., Paris, 1995, p183-208
- 3- Alain, Samuelson, «Economie internationale contemporaine: aspects réels et monétaires», Collection Economie en plus, Editions Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991, p 27-134
- 4- Allais, Maurice, «Un Tiers-monde au carrefour: centralisation autoritaire ou planification concurrentielle», Les cahiers africains, Paris, 1961, 147p
- 5- Armand, Colin, «La mondialisation», Editions Dalloz, Paris, 2000, 203p
- 6- Assidon, Elsa, «Les théories économiques de développement», Editions La Découverte, Collection Repères, Paris, 2002, p 7-26/37-99/105-113
- 7- Banque, Mondiale, «Le miracle de l'Asie de l'Est: croissance économique et politiques publiques», Washington, 1993, 30p

---

<sup>190</sup> Voir Banque Mondiale, 1993 ; Kang Kyung Shilk, «La voie de développement dans la Corée: bases de développement, priorités et stratégies»

- 8- Banque, Mondiale, «*Rapport sur le développement dans le monde 1997: l'Etat en mutation*», p 21-32
- 9- Banque, Mondiale, «*Rapport sur le développement dans le monde 2002: les institutions politiques*», p116-127
- 10- Banque, Mondiale, «*Mondialisation, développement et pauvreté*», Editions Eska, Washington, 2002, p 97-137/139-163/165-183
- 11- Banque, Mondiale, «*Stratégies d'assistance aux pays pour Madagascar*», 2004-2006, p 10-24
- 12- Christian, Razafimbahiny, «*Manuel de négociation des affaires internationales*», Edition Cecor, Antananarivo, 2000, p 253-270
- 13- C, D, Echandenais, «*Histoire des institutions économiques: de Walras aux contemporains*», Collection CIRCA, 2<sup>ème</sup> Edition, Nathan, Paris, 2000, p 203-220
- 14- Colette, Nême, «*Economie internationale: fondements et politiques*», Editions Litec, Paris, 1991, p 46-115
- 15- Corinne, Tapia, «*Les délocalisations internationales*», Optique Economie, Editions Hatier, Paris, 1995, p 9-30
- 16- Elie, Cohen, «*L'ordre économique mondial*», Editions Fayard, Paris, 2001, p 28-164/213-300
- 17- Dominique, Guellec, Pierre, Ralle, «*Les nouvelles théories de la croissance*», 5<sup>ème</sup> édition La Découverte, Paris, 2003a ( p 31-37), 2003b (p 94-107)
- 18- FAO, «*Problèmes actuels et émergents en matière d'analyse économique et de recherche politique*», Rome, 2001, p32-53/76-83
- 19- Frédéric, Teulon, «*La nouvelle économie mondiale*», Editions Presses Universitaires de France, Paris, 2002, p399-437
- 20- Gérard, Lafay, «*Comprendre la mondialisation*», Editions Economica, Paris 1996, p 69-96
- 21- Jacques, Adda, «*La mondialisation de l'économie*», Tome 2: les problèmes, Editions La Découverte, Collection Repères, Paris, 1998, p5-25
- 22- Jacques, Généreux, «*Les politiques économiques*», Optique Economie, Editions Seuil (mémo), Paris, 1996, p4-18
- 23- Jacques, Généreux, «*Economie politique*», vol 1, Edition Hachette, Collection Les Fondamentaux, Paris, 1995a (p 135-142), 1995b (143-157)
- 24- Jacques, Prades ; Bernadette, Costa- Prades, «*L'économie solidaire* », Collection «*Les essentiels* », Editions Milan, Toulouse, 2005, p 32-33
- 25- Jean, Marie, Le Page, «*Economie monétaire*», Edition Cujas, Collection Les théories économiques, Paris, 1991, p 138-139
- 26- J, P, Foirry, «*Economie publique: analyse économique des décisions publiques*», Editions Hachette, Paris, 1997, p 11-30/71-96/126-156
- 27- Jean, Cousy ; Philippe, Hugon, «*Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique Subsaharienne*», Collection Etudes et documentations, Ministère de la coopération et de développement, Paris, 1991, p27-37
- 28- Jean, Marc, Fontaine, «*Mécanismes et politiques de développement économique : du «big push» à l'ajustement structurel*», Collection Théories économiques, Editions Cujas, Paris, 1994, p 53-61/72-88/127-137
- 29- Joseph, Schumpeter, «*Capitalisme, socialisme, démocratie* », Edition Payot, 1947, p 38-51
- 30- Joseph, Stiglitz, «*Principes d'économie moderne*», 2<sup>ème</sup> Edition Boeck, Paris, 2000, p 12-19/47-62/122-142/338-357/472-488
- 31- J, M, Keynes, «*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*», Edition Payot, Paris, 1936
- 32- Laetitia, Fernandez, «*Des Tiers-monde*», Editions Hatier, Paris, 1996, p 27-58

- 33- Marc, Montoussé, «*Les théories économiques*», Editions Bréal, Paris, 1999, p112-146
- 34- Malika, «*Madagascar aujourd'hui: un pays ouvert sur l'avenir*», Editions Ceric, 2005, p 21-32
- 35- M. Montoussé, D. Chamblay, G. Renouard, «*50 fiches pour comprendre les débats actuels*», Editions Bréal (Rosny), Rome, 1995a (p46-56), 1995b (p184-219)
- 36- M. Bialèz, R. Goffini, «*Economie Générale*», Tome 1, Editions Foucher, Paris, 1986, p153-170
- 37- Philippe d'Avirsenet, Jean Pierre Petit, «*Economie internationale*», Edition Dunod, Paris, 1999, p 71-109, 274-384
- 38- Pierre, Cahuc, «*La nouvelle microéconomie*», Editions La Découverte, Collection Repères, Paris, 1993, p 57-63
- 39- P.P.Proulx, «*L'Etat aux orties? La mondialisation et le rôle de l'Etat*», Editions Paquerot, S (sous dit), Collection Ecosociété, Montréal, 1996, p 233-241
- 40- Ulrich, Beck, «*Pouvoir et contrepuissance à l'heure de la mondialisation*», Editions Flammarion, Paris, 2003, p47-67/117-228/315-430

#### ARTICLES:

- 1- Anne, Krueger, «*Government failures in development*», Journal Economics Perspectives, 1990, p 9-23
- 2- Arrow, Kenneth, «*Economic welfare and the allocation of resources for invention*», in Nelson («*The rate and direction of inventive activity*»), Princeton University Press, 1962
- 3- E. Helpman, P. Krugman, «*Market structure and foreign trade*», Massachusetts Institute of Technology, 1985
- 4- Georges Stigler, «*The theory of economic regulation*», Bell journal of economics and management science, n°2, 1971
- 5- Inge Kaul; Isabelle Grunberg; Marc Stern, «*La coopération du XXIe siècle: Les biens publics à l'échelle mondiale*», Oxford University Press, 1999 (résumé, publié par PNUD)
- 6- James, Tobin, «*Money and other stories value*», American Economic Review, 1961
- 7- James, Wolfershon, «*Les défis de la Banque Mondiale face à la mondialisation*», 2001
- 8- John, Williamson «*What Washington means by policy reform*», édition Latin American Adjustment: How much has happened? D.C, Institute for International Economics, Washington, 1990, p7-20.
- 9- BCM, «*Rapport annuel 2005*», Janvier 2006
- 10- COMESA, «*Réseau de recherche sur l'intégration régionale*», novembre 2002
- 11- CREAM, «*Impact de l'APE sur l'économie malgache*», cahier de recherches en analyse économique, n° 05/2005
- 12- CREAM, «*La détaxation: bilan et critiques*», cahier de recherches en analyse économique, n°03/2004
- 13- Dossiers de l'état du monde, «*La mondialisation au-delà des mythes*», Edition La Découverte, Paris, 1997, p 15-147
- 14- Extrait de la brochure de RASOAMANANA Andriamifidy («*L'ajustement structurel à Madagascar*», p 31-34)
- 15- Guidiplo Madagascar 2005
- 16- Lettre de la COI, Janvier 2003
- 17- INSTAT, «*Bulletin trimestriel n°2*», 2004
- 18- INSTAT, «*Situation économique en janvier 2005*», septembre 2005
- 19- La Nouvelle, n°4421 du 5 août 2003

- 20- MEFB, « Enquêtes auprès des ménages 2005 », Rapport financier principal 2006
- 21- MICDSP, « Bulletin d'information du service Documentation », n°1, avril 2005/ n°10, janvier 2006/ n°12, mars 2006
- 22- Midi Madagasikara n°7085 du 21 novembre 2006
- 23- COI-UE, Programme Régional Intégré du Développement des Echanges 1995-1999
- 24- STA, « L'ajustement structurel à Madagascar », Antananarivo, 2000
- 25- UE- Madagascar: 45 ans de partenariat

#### **DIVERS:**

- 1- Thèmes de conférences:
  - MAE, Les impacts de la mondialisation à Madagascar, Antananarivo, 1999
  - Herinjatovo Ramiarison, Les défis de l'Afrique Subsaharienne face à la mondialisation dans les PTM, Antananarivo, 2006
  - Kang Kyung Shilk, La voie de développement dans la Corée : bases de développement, priorités et stratégies, 2003
- 2- Site web:
  - [www.canalu.fr](http://www.canalu.fr) « L'Etat face à la mondialisation »
  - [www.chaire-med.ca](http://www.chaire-med.ca) « Stiglitz, La grande désillusion, résumé »
  - [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca) « Souveraineté et mondialisation »
  - [www.renercoti9online.fr](http://www.renercoti9online.fr) « Géographie de la mondialisation »
  - [www.economie2000.com](http://www.economie2000.com) « Les théories économiques »
  - [www.actualitesolidarite.com](http://www.actualitesolidarite.com) « Le commerce équitable »
  - [www.bni.mg](http://www.bni.mg) « Investir à Madagascar »
  - [www.instat.mg](http://www.instat.mg) « La conjoncture à Madagascar »
  - [www.madagascar-diplomatie.ch](http://www.madagascar-diplomatie.ch) Vision « Madagascar naturellement »
  - [www.dree.org](http://www.dree.org) « La délocalisation »
  - [www.ccip.fr](http://www.ccip.fr) « Les échanges franco-malgaches »
  - [www.ue.fr](http://www.ue.fr) « Les Fonds Européens pour le Développement »
- 3- Encyclopédie Encarta 2005

# ANNEXES

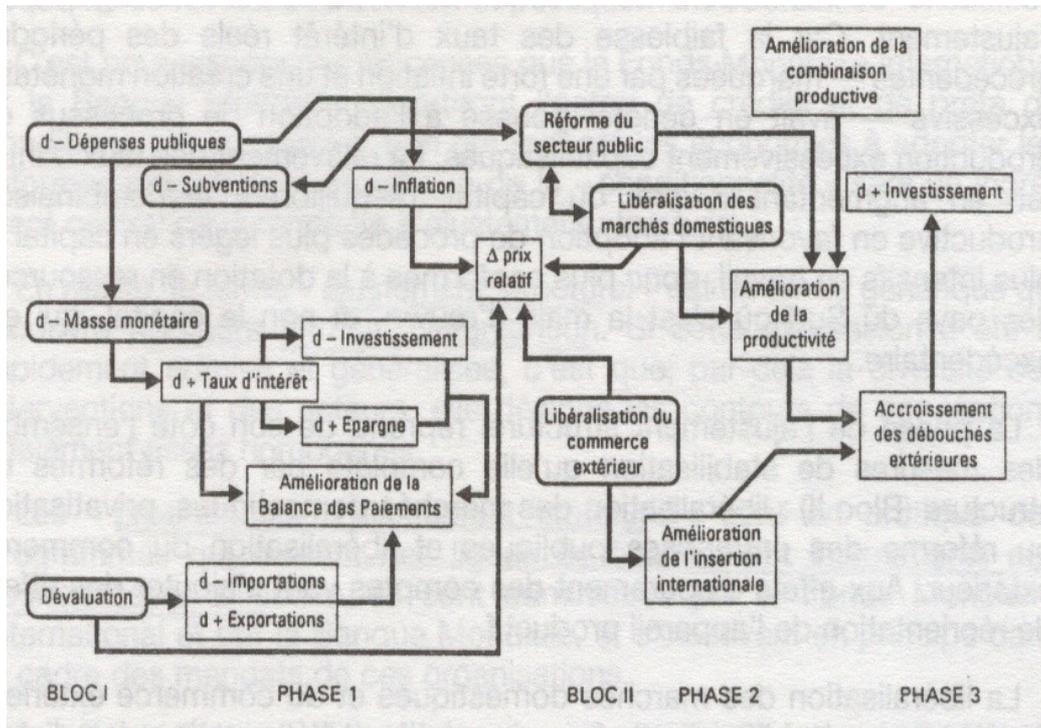


## **ANNEXE I : MONDIALISATION, CRISE ET REGULATION**

- 1944** : Institution du système financier international basée sur le change fixe, la monnaie convertible, régulation du Bretton Woods et du FMI
- 1947** : Création du GATT, premier accord du libre échange commercial
- 1948** : Réforme monétaire de l'Allemagne, naissance de la Banque Centrale Indépendante
- 1957** : Création de la CECA (communauté européen du charbon et de l'acier)
- 1957** : Institution de la Communauté Economique Européen (CEE) et de l'Euratom, lois sur la limitation des concurrences, création de l'office fédéral des cartels, domination de l'Allemagne
- 1963** : Cycle Kennedy du GATT, réduction des droits de douanes sur les produits industriels
- 1967** : Création de la commission des opérations de Bourse, première instance de la régulation en France
- 1969** : Première émission du DTS, création de la monnaie unique européenne
- 1971** : Inconvertibilité de l'or en dollars américains
- 1972** : Création du serpent monétaire européen
- 1973** : Fin du Bretton Woods par le change flottant et le premier choc pétrolier, élargissement de la CEE, ouverture du Tokyo Round
- 1975** : Première convention de Lomé entre la CEE et l'ACP
- 1978** : Déréglementation du transport aérien américain
- 1979** : Naissance du système monétaire européen, deuxième choc pétrolier
- 1982** : Première crise financière mexicaine puis latino américaine par la PAS
- 1985** : Accord du Plaza, création du G5
- 1986** : Uruguay round, extension de l'ouverture des marchés aux services et aux produits agricoles, création de l'OMC, acte européen sur la création du marché unique
- 1987** : Krach boursier mondial, début de la libéralisation des services publics en réseau par la libéralisation de la télécommunication en Europe
- 1988** : Accord de Bâle dans le cadre du BRI
- 1989** : Chute du mur de Berlin, krach des junk bonds à New York (obligation à très haut risque), Plan Brady (allègement des dettes de l'Amérique Latine)
- 1990** : Crise immobilière de Golfe, libéralisation totale des mouvements de capitaux en Europe
- 1991** : Rachat de Haviland de la CEE par l'Aérospatiale Alenia du Canada
- 1992** : Réalisation du marché unique et de l'Union Economique et Monétaire européen, Effondrement de la Bourse de Tokyo
- 1992-1993** : Crise de change européen, formation de l'union économique nord américaine (NAFTA : North American Free Trade Association)
- 1994** : Nouvelle crise mexicaine, acte final de Marrakech (Europe des 15)
- 1997** : Accord de Kyoto sur la limitation des gazs à effet de serre
- 1997-1998** : Crises économiques et financières asiatiques puis russe, latino-américaine
- 1999** : Lancement de l'Euro, échec de Seattle, entrée de la Chine dans l'OMC
- 2000** : Crach de l'e-economy, crise du FMI, voie de la réforme (globalisation)
- 2001** : Eclatement de l'Universal Mobile Telecommunication System, génération du système mobile multimédia (3<sup>ème</sup> génération dont la première est l'analogie, et la seconde GSM)
- \* Cette chronologie montre l'incidence planétaire de la mondialisation depuis 1944

*Source* : Elie Cohen, 2002, p 297-300

## ANNEXE II : MECANISME DE LA STABILISATION ET DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

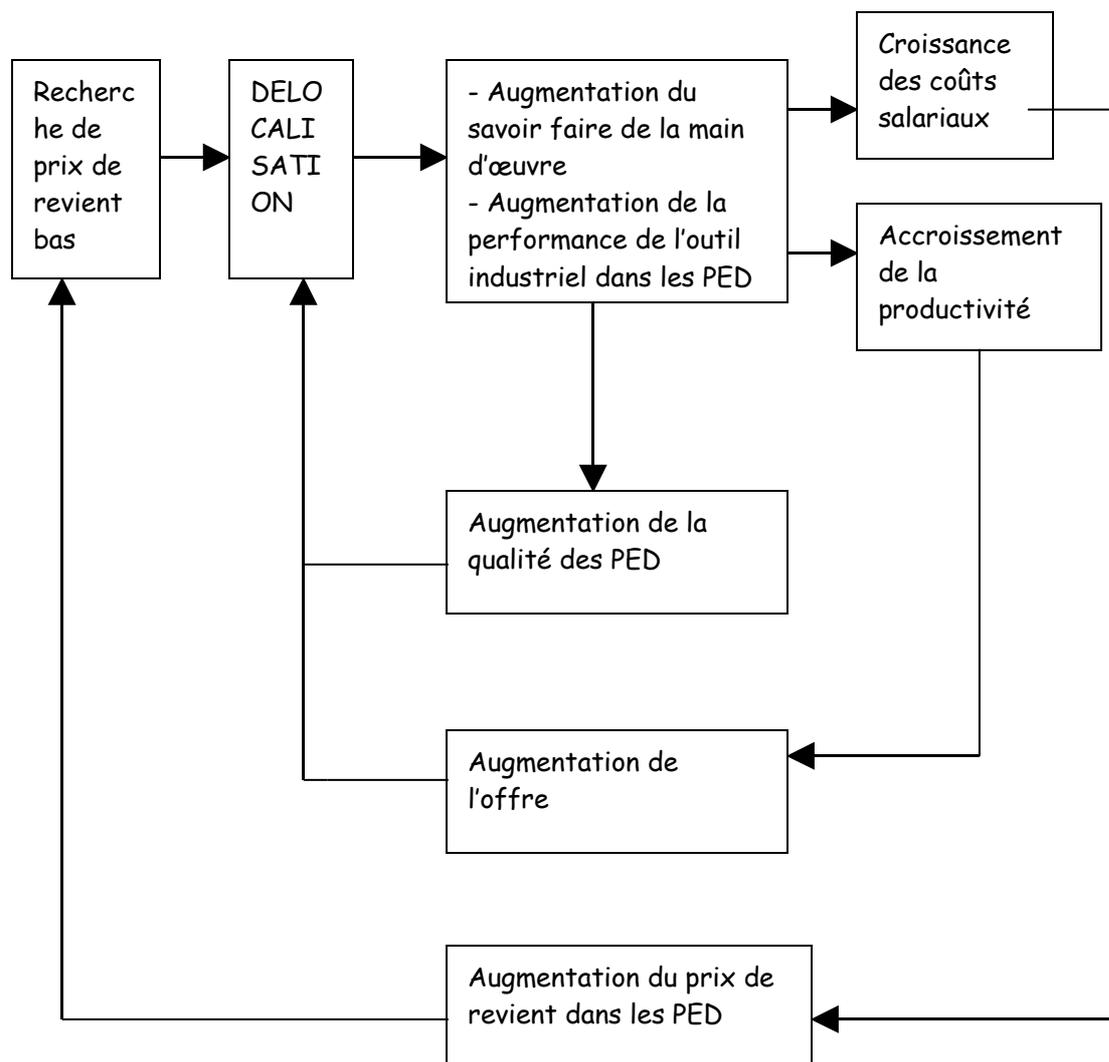


d - : diminution  
d + : augmentation  
 $\Delta$  : variation

*Source : J.M. Fontaine, 1991, p137*

Ce schéma expose l'effet positif des politiques libérales, autrement dit la politique de l'ajustement structurel. Le **Bloc I** constitue les trois séries de mesures de la stabilisation pour atteindre la croissance à long terme. La **phase 1** montre l'enchaînement de la réforme économique au niveau de la PAS. La stabilisation est déduite par l'effet de la déflation et la politique du taux d'intérêt incitatif. Le désengagement de l'Etat et la libéralisation du commerce extérieur ont fait diminuer les distorsions des prix en faveur du pays exportateur et du secteur prometteur. L'élimination de ces distorsions au niveau du marché nécessite la privatisation afin d'accumuler les investissements au secteur privé (**Bloc II**). L'ouverture croissante de l'Etat aux insertions internationales va améliorer la productivité pour être plus efficace par rapport aux autres pays (**phase 2**). L'Etat se trouve dans la spécialisation de son appareil productif et intervient aux exigences de l'avantage comparatif. Le pays voit son équilibre extérieur durable renfermant la croissance autoentretenu si et seulement s'il a pu rénover son appareil productif. L'investissement va croître et la conquête de nouveaux débouchés sera facile avec la libéralisation (**phase 3**).

### **ANNEXE III: ENGRENAGE DE LA DELOCALISATION DANS LES NPI PAR LA PRESSION CONCURRENTIELLE**



*Source : Corinne Tapia, 1997, p 45*

Ce schéma présente la croissance des NPI par la voie de la délocalisation. D'où, la délocalisation permet de régénérer la performance des industriels des PED. Cette stratégie pourrait intensifier la productivité de Madagascar.

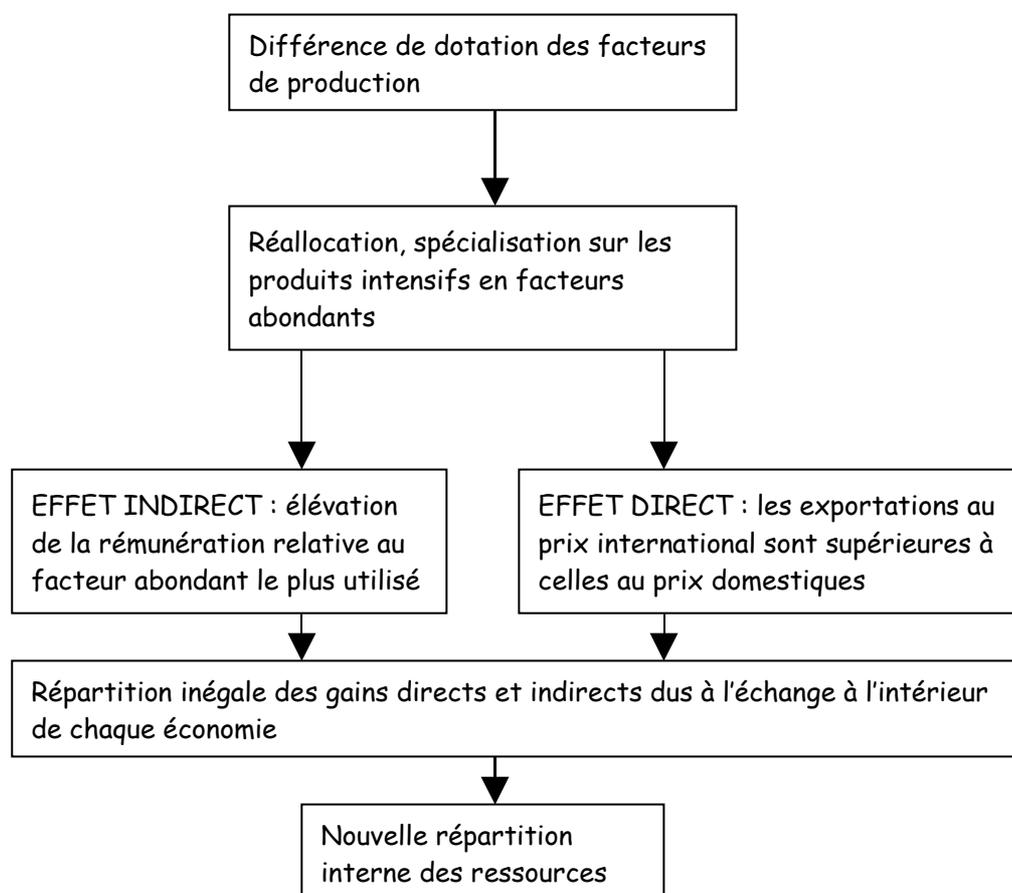
**ANNEXE IV: LES DIFFERENTES CONCEPTIONS DE L'INTEGRATION REGIONALE**

<b>Interdépendance par le marché</b>	<b>Intégration par l'Etat et le Plan</b>	<b>Coordination par les acteurs et les organisations</b>
<p><b>Conceptions :</b>-Vision individuelle d'ajustement par le marché</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordination ex-post des activités par les prix sur un marché élargi</li> <li>-Libéralisation et ouverture extérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Vision volontariste d'un plan régional de développement ex ante et de programmation par les Etats</li> <li>-Protection vis-à-vis de l'extérieur</li> <li>-Institutionnalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Vision d'acteurs pluriels ayant des objectifs compatibles</li> <li>-Coordination par des règles</li> <li>-Pilotage permanent</li> <li>-Stabilisation</li> <li>-Jeux coopératifs</li> </ul>
<p><b>Objectifs :</b>-Compétition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bien être des consommateurs</li> <li>-Création du trafic, concurrence</li> <li>-Libre circulation des produits et des facteurs</li> <li>-Respecter les avantages comparatifs</li> <li>-Economie d'échelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coalition</li> <li>-Industrialisation</li> <li>-Complémentarité</li> <li>-Programmation de la production planifiée à long terme au niveau des Etats</li> <li>-Objectifs redistributifs et spatiaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Interdépendances des acteurs</li> <li>-Création d'espaces régionaux de concertation et de stabilisation</li> <li>-Coopération fonctionnelle</li> <li>-Maîtrise de variables jouant à l'échelle régionale</li> </ul>
<p><b>Moyens :</b>-ZLE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Union douanière : politiques tarifaires</li> <li>-Union monétaire : vérité du change, marché libre des changes, convertibilité des monnaies, libre transfert des capitaux</li> <li>-Cadre institutionnel léger pour faire respecter la concurrence et le jeu du marché</li> <li>-Economies d'échelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Institutions et autorités régionales</li> <li>-Protection de l'espace régional</li> <li>-Investissements publics</li> <li>-Infrastructures</li> <li>-Mécanismes compensateurs redistributifs (péréquation)</li> <li>-Transfert de souveraineté</li> <li>-Planification sous-régionale</li> <li>-Effets de liaison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Politiques incitatives vis-à-vis des acteurs régionales</li> <li>-Coordination et harmonisation des politiques nationales</li> <li>-Favoriser les apprentissages</li> <li>-Conventions et règles régionales limitant l'incertitude des acteurs</li> <li>-Mécanismes stabilisateurs</li> </ul>

*Source : J.Coussy&P.Hugon, 1991, p31*

Ce tableau donne les objectifs et les moyens relatives à la recherche de nouvelle vision pour identifier les politiques extérieures de l'Etat en matière de l'intégration régionale dont trois différentes conceptions ont été recommandées : l'intégration par le marché, l'intégration par l'Etat ou le Plan et l'intégration par les organisations régionales.

## **ANNEXE V : SCHEMA DE LA REPARTITION INEGALE DES FACTEURS DE PRODUCTION**



*Source : Alain Samuelson, 1991, p 87*

Ce schéma explique que la tendance à l'égalisation de la rémunération des ressources de productions n'est pas possible lorsque le pays se trouve au libre échange (contraire de la théorie d'Heckscher-Ohlin-Samuelson).

## **ANNEXE VI : PROPOSITIONS EN MATIERE DE MONDIALISATION ET PAUVRETE RELATIVES A LA PRESTATION DE SERVICES PUBLICS**

- 1- Dans le contexte de la mondialisation, les marchés imposent une discipline budgétaire et monétaire aux Etats
- 2- La mondialisation limite les possibilités pour les Etats d'accroître leurs recettes
- 3- Compression budgétaire sur les biens publics et les biens d'intérêt social, y compris les dépenses sociales
- 4- La mondialisation a diminué les responsabilités des Etats en favorisant la délégation du pouvoir à l'échelon international, régional, aux villes
- 5- Paradoxalement, une gestion réussie de la mondialisation exige que les Etats entreprennent de nouvelles activités par exemple l'infrastructure, la sécurité
- 6- Les Etats doivent trouver la façon de travailler en partenariat avec le secteur privé et la société civile

*Source : FAO, 2002, p 78*

## **ANNEXE VII: Tableau du taux de pauvreté à Madagascar, 1997-2005, valeur en %**

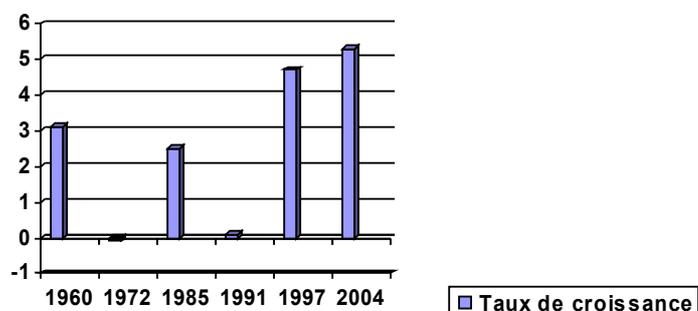
Indicateurs de pauvreté	1997	1998	2001	*2002	2004	2005
<b>National</b>	73	71	69	73	72,1	68,7
<b>Urbain</b>	53	52	43	50	53,7	52,0
<b>Rural</b>	76	77	77	80	77,3	73,5

\*Les données en 2002 ont été simulées après la crise électorale à Madagascar

*Source : Banque Mondiale, SAP 2004-2006, p13 ; MEFB, EPM 2005, p176*

Selon ce tableau, on constate que la réalisation des politiques libérales réduit l'abondance de la pauvreté nationale et urbaine (1997-2001). Dans le monde rural, on voit quelques difficultés pour ce faire vu que la politique d'ajustement structurel tend plutôt de l'amélioration des conditions de vie urbaine, la population rurale est un peu délaissée par les acteurs économiques durant cette période. L'objectif en matière de la réduction de la pauvreté est une opération à long terme, il ne serait pas résolu dans une courte durée. De plus, il nécessite un environnement sain et stable vu que l'instabilité politique de l'année 2002 a fortement bouleversé la situation entière de la population (la proportion des pauvres l'an 2002 a augmenté de 3 à 7% par rapport à l'année précédente après l'effort appuyé après la crise). Notons qu'à ce temps ci, l'Etat s'occupe plus du développement rural en maintenant les objectifs urbains (politique foncière, facilité de l'accès au crédit, encadrement des agriculteurs par les autorités publiques et les ONG...). Par conséquent, des diminutions ont été perçus dans tous les lieux l'année 2004 et 2005. Ce qui réduit la pauvreté nationale de plus bas en 2005 (68,7%).

## **ANNEXE VIII : Evolution du taux de croissance à Madagascar depuis 1960**



*Source de données : GUIDIPLO Madagascar*

D'après ce graphe, on constate que la politique libérale est favorable pour le bien être de Madagascar car l'appui du libéralisme économique dans les années60 révèle une croissance positive (3,1%). La pratique du socialisme dans les années70 a altéré cette croissance (-0,1%). Lorsque l'Etat a suivi la voie de l'ouverture, il a pu maintenir sa croissance à la hausse depuis 1991 (de 0,1 à 4,7% en 1997et atteint 5,3% en 2004) étant donné la prépondérance des investisseurs étrangers. Ainsi, il est fort probable que l'Etat atteindra son objectif « taux de croissance de 6% » d'ici peu de temps. Mais l'Etat doit faire aussi attention aux aléas divers pouvant aboutir à l'instabilité économique vu que la crise de 1991(étant donné la faible croissance de 0,1%) et de 2002 (laquelle a réduit la confiance des investisseurs étrangers) ont endommagé l'économie générale du pays.

**ANNEXE IX: Tableau de la réforme de la Politique Générale de l'Etat à partir du septembre 2002**

DOMAINE	ACTIONS
Administration centrale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place effective d'une commission de lutte contre la corruption</li> <li>- Réduction du nombre des ministères, de 33 à 22, notamment fusion des ministères des finance et du budget et ceux des eaux et forêts et de l'environnement</li> <li>- Signature d'accords de programme de travail entre la présidence et chaque ministère d'exécution, définition de la mission de la fonction du Premier Ministre centrée sur la transparence, l'efficacité, et la responsabilité</li> <li>- Augmentation des salaires des ministres et des fonctionnaires pour réduire la tentation de corruption</li> </ul>
Réformes des douanes et des échanges commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature d'un nouveau contrat avec une société privée pour renforcer les services de douanes</li> <li>- Suppression des droits de douanes pour les biens d'équipement et de consommation</li> <li>- Demande d'adhésion à l'Union douanière de l'Afrique australe déposée</li> </ul>
Investissement direct étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption d'une loi historique octroyant le droit à la propriété foncière aux étrangers</li> <li>- Guichet unique pour les investisseurs mis en services*</li> </ul>
Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat de vente de 34% de la société des télécommunications</li> </ul>
Transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat de gestion d'Air Madagascar</li> <li>- Signature du contrat de gestion du réseau ferroviaire nord</li> <li>- Engagement de la conception d'un plan stratégique pour le transfert au privé de la gestion du port de Tamatave (avec SFI**)</li> <li>- Engagement de la conception d'un plan stratégique pour le transfert au privé de la gestion de l'aéroport d'Ivato (avec SFI**)</li> <li>- FER*** rendu indépendant et signature du contrat de réhabilitation de 1000 km des routes (contre 200km en moyenne les années précédentes)</li> </ul>
Autres secteurs productifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du cadre légal du secteur minier achevée</li> <li>- Annulation des licences de pêche illégales octroyées pendant la crise politique</li> <li>- Audit de pré privatisation de la JIRAMA achevé (opérateur public de l'électricité)</li> </ul>

\*Création du GUIDE

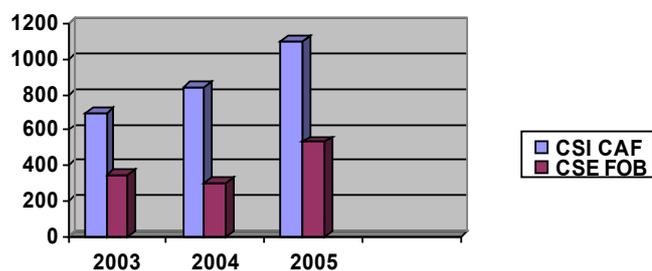
\*\* Société Financière Internationale

\*\*\* Fonds d'Entretien Routier

*Source : Banque Mondiale, « Stratégies d'Assistance aux Pays » 2004-2006, p 17*

Ce tableau présente les actions de l'Etat depuis la 5<sup>ème</sup> République qui a été dirigé par le Président RAVALOMANANA. En effet, sa réforme porte essentiellement sur l'anticorruption, le déficit budgétaire au niveau des ateliers ministériels, la précision de la politique publique dans tous les domaines (stratégie gouvernementale au niveau des responsabilités, du salaire, des flux commerciaux, et du droit privé) afin d'aboutir à la croissance économique : la bonne gouvernance dans le cadre de la mondialisation de l'économie.

**ANNEXE X : Evolution des échanges extérieurs de Madagascar, de 2003 à 2005, valeur en millions de DTS**

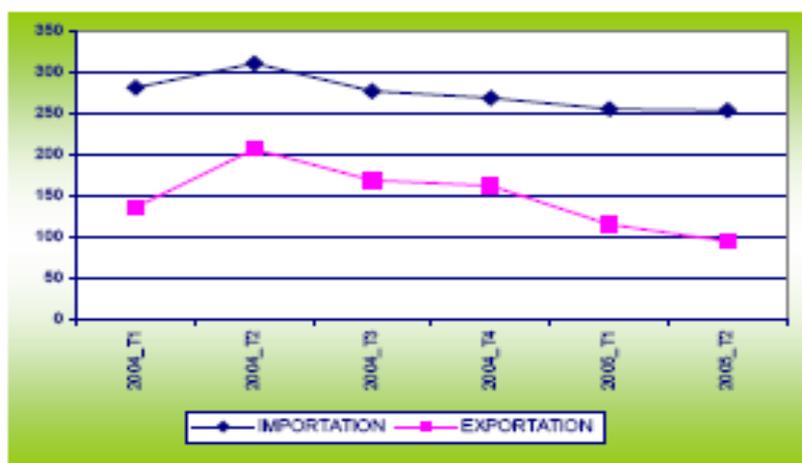


**\*CSI=Commerce Spécial d'Importation, CSE=Commerce Spécial d'Exportation**

*Source de données : INSTAT, « Situation économique janvier 2005 », p 58 ; Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005, p17-18*

On constate de ce graphe que les importations ne cessent de s'élever tandis que les exportations n'augmentent qu'à une faible valeur par rapport aux importations. Et ce, se justifie même au niveau du volume échangé (selon le rapport de l'INSTAT en 2005). L'Etat doit donc trouver de solutions adéquates pour mettre fin au déficit du commerce extérieur. Par exemple, promouvoir l'exportation en diminuant les importations des biens abondants dans le pays : les PPN, les produits alimentaires et vestimentaires, et en contrôlant le prix d'exportation afin de réussir les politiques favorables au pays.

**ANNEXE XI : Evolution des importations et des exportations entre 2004-2005**

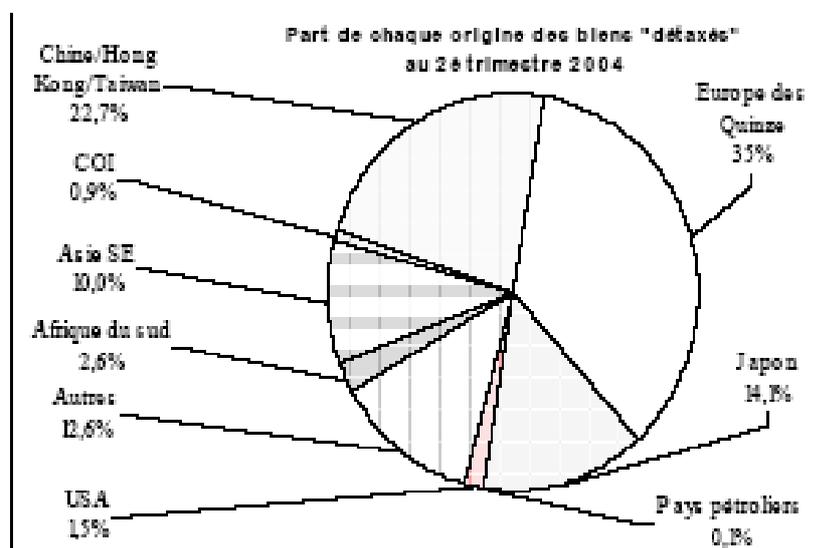


*Source : Banque Centrale de Madagascar/ nos calculs*

Ce graphe montre le déficit du commerce extérieur de Madagascar dont les importations et les exportations sont toutes deux en diminution. La récession des importations est due à la chute de la consommation des biens d'équipement des industries malgaches et des entreprises franches. Celle des exportations relève du retrait du volume exporté du café, des crevettes et surtout des tissus coton. Cette diminution atteint 39% des exportations si l'on compare avec l'année précédente. L'incomplétude des informations aggrave aussi la situation. Il est donc nécessaire de redresser au mieux notre commerce extérieur.

**ANNEXE XII : Tableau de l'évolution de l'importation des biens détaxés (valeur CAF en milliers DTS)**

CATEGORIE	Valeur actuelle 2001 / 2003	Valeur trimestrielle (1 <sup>e</sup> trim; 2 <sup>e</sup> trim.)		
		2001	2003	2004
BTP	24339,9 / 36453,9	5689,3 / 5593,7	6225,0 / 7618,2	17131,7 / 18946,9
Agriculture,élevage	1596,4 / 2948,5	360,8 / 543,8	177,2 / 728,2	1207,4 / 1375,0
Transport	21458,3 / 33528,1	1350,7 / 6638,2	4609,5 / 5469,5	19273,8 / 23967,8
Industrie	8074,0 / 8996,1	1823,0 / 2220,5	1558,5 / 1908,7	2417,1 / 2722,4
Matériels de bureau	7329,2 / 9702,4	1491,5 / 1764,3	1794,3 / 1643,0	2552,8 / 3797,2
Machines à usage domestique	9013,4 / 22660,3	1722,7 / 2257,9	2361,5 / 3466,3	13800,0 / 13200,9
Tissus	3768,8 / 15216,0	1392,3 / 1251,7	1951,4 / 2454,8	5971,4 / 7157,5
Autres accessoires	1697,1 / 1983,5	407,2 / 513,0	375,7 / 344,2	564,1 / 792,5
Total	77277,0/ 131488,8	14237,4 / 20783,0	19053,0 / 23633,2	62918,4 / 71958,1



*Source : INSTAT, Evolution des importations, Bulletin trimestriel 2004, n°2, p 3-4*

Ce tableau montre que l'application de la politique de détaxation en 2003 a augmenté considérablement les importations à Madagascar (les importations atteignent 131 488,8 millions de DTS en 2003), une croissance de dix milliards a été perçue l'année 2004 par rapport au trimestre précédent (cf. total dernière colonne).

Le graphe ci-dessus donne des références sur les pays d'origine de ces biens cités précédemment dont l'Union Européenne occupe la grande place en matière d'importation de Madagascar (35%). Ainsi, la détaxation n'est efficace qu'à une courte période car elle nuira l'équilibre externe lorsqu'on la converge à long terme.

**ANNEXE XIII: Tableau résumant les IDE à Madagascar depuis 2001, valeur en %**

Rubriques	2001	2002	2003	2004	2005
IDE (en millions DTS)	17,5	6,4	9,1	35,7	63,6
IDE (en pourcent du PIB)	2,1	0,2	0,2	0,5	2,5

IDE (milliards d'AR)	1950	804	1098	2039	2095
----------------------	------	-----	------	------	------

*Source : Banque Centrale de Madagascar, Rapport annuel 2005.*

On constate sur ce tableau qu'une forte baisse du niveau de transfert de fonds affecte l'équilibre économique générale en 2002 par la crise politique ayant modifié le comportement des investisseurs étrangers. Un niveau largement inférieur du niveau de l'offre par rapport au niveau de la demande débouche une baisse considérable du prix de l'actif en 2003 et 2004. L'effort des autorités à la mise en vigueur de la confiance des investisseurs étrangers à investir à Madagascar régénère l'accumulation des IDE depuis l'année 2003.

#### **ANNEXE XIV : Evolution des entreprises franches opérationnelles de 2001 à 2005**

(Base 100= 2001)

SECTEUR D'ACTIVITES	2001	2002	2003	2004	2005
Agro-alimentaire	100	66,67	166,67	183,33	233,33
Textile et confection	100	61,86	94,07	100,00	96,61
Cuir et peaux	100	50,00	50,00	50,00	50,00
Bois	100	55,56	55,56	55,56	77,78
Services informatiques	100	42,86	92,86	107,14	92,86
Chimie	100	42,86	114,29	128,57	100,00
Mécanique, électrique	100	100,00	200,00	200,00	200,00
Transformation minière	100	100,00	100,00	100,00	100,00
Artisanat	100	75,00	150,00	175,00	200,00
Horlogerie, bijouterie, et joaillerie	100	50,00	50,00	50,00	50,00
Autres manufactures	100	50,00	110,00	120,00	100,00
TOTAL	100	59,22	96,65	103,35	101,68

*Source : MICDSP/DAI*

Ce tableau montre que depuis l'année 2003, les opérations des zones franches s'accroissent pour tout type d'activités. Seuls les textiles et confections, les services informatiques, et les autres manufactures ont connu une légère performance bien que la concurrence sur le marché (transactions commerciales) et au niveau de la production (entrée des nouveaux concurrents qui sont de plus en plus compétitifs) s'est accentuée avec l'évolution du temps. La stabilité des transformations minières, des cuirs et peaux, de l'horlogerie, bijouterie, et joaillerie résulte du manque de politique spécifique en ce domaine. Enfin, la croissance productive des autres secteurs a été induite de la politique de relance sectorielle en ces matières.

#### **ANNEXE XV : Loi relative au régime de zone franche : Régime d'exception en matière d'investissements à Madagascar**

La loi relative au régime de zone franche accorde des avantages attractifs aux investisseurs.

Conditions d'éligibilité :

- 1) Investissements dans des activités tournées vers l'exportation :

- Ventes à l'étranger de biens et de services originaires ou en provenance de Madagascar.
- Ventes directes aux entreprises bénéficiaires du régime de zone franche.

2) Activités entrant dans les quatre catégories d'entreprises franches ci-après :

a) Entreprise de Promotion-Exploitation (EPE), chargée de :

- Travaux d'aménagement et de construction ;
- Gestion et promotion des zones franches.

Les EPE doivent justifier des capacités financières et techniques qui leur sont dévolues pour le développement de Zone franche.

b) Entreprise Industrielle de Transformation (EIT), pour les activités appartenant aux branches des industries manufacturières ou celles de fabrication au sens de la classification internationale, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques, établies par l'ONU.

c) Entreprise de Production Intensive de Base (EIPB), pour les activités appartenant aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'exploitation des ressources halieutiques.

d) Entreprise de Service (ES), pour les activités suivantes :

- production de films cinématographiques et vidéo ;
- conception et développement de logiciels, traitement des données informatiques ;
- essais et analyses techniques, certification de produits ;
- télémarketing et télécommunications ;
- opérations de banque offshore.

Les ES doivent destiner exclusivement leurs activités à l'exportation et/ou aux besoins des entreprises du régime de Zone franche.

3) Respect des conditions de financement des investissements ci-après (condition de l'article 9 de la loi sur la zone franche) :

- Au cas où le capital est détenu en totalité par des étrangers non résidents, la totalité des coûts des investissements initiaux y compris le fonds de roulement initial, doit être couverte par des apports en devises.
- Dans le cas d'une association avec des nationaux et/ou étrangers résidents, la totalité des coûts en devises des investissements initiaux y compris le fonds de roulement initial, doit être couverte par des apports en devises.

4) Respect des conditions de matérialisation du local d'exploitation

Les locaux ou bâtiments des entreprises franches doivent être isolés de tout contact avec d'autres activités qui leur sont étrangères, y compris le logement. L'accès en est sous l'entière responsabilité des bénéficiaires nonobstant le contrôle de l'administration des douanes qui s'y exerce. Le portail d'entrée et de sortie doit présenter le maximum de sécurité de fermeture.

Dispositions fiscales :

**1- Entreprises**

- ES, exonération pendant 2 ans

Et après période de grâce, taxation d'IBS de 10%

b) Taxe professionnelle, exonération

**2- Personnes**

a) Impôts sur les dividendes distribués, 10% sans période de grâce

b) Impôts sur les revenus salariaux, 35% de la base imposable au maximum (expatriés)

**3- Marchandises**

- a) Droit de douane et taxe d'importation, exonération
- b) Taxe sur la valeur ajoutée (TVA : 20%). Principe générale : Tout paiement de TVA fera l'objet de remboursement automatique.
- c) Droit et taxe à l'exportation, exonération
- d) Droit d'accises, exonération

Dispositions financières :

- Liberté de contracter des emprunts à l'étranger,
- Ouverture de comptes en devises auprès des banques locales pour le rapatriement des recettes d'exportation dans un compte ouvert au nom des banques locales auprès de leurs correspondants étrangers.
- Ouverture d'un compte spécial en franc malgache auprès d'une banque locale à :
  - créditer par les débits des comptes en devises, les apports en monnaie locale effectués par les résidents au titre de leur souscription au capital et au financement des investissements initiaux, les crédits accordés par les banques et les institutions financières locales,
  - débiter par les règlements des coûts et charges locaux, les services des emprunts locaux, les sommes dues aux actionnaires locaux et à l'Administration.
- Libre disponibilité des devises (règlement des fournisseurs, transferts de dividendes...) dans la limite des dépôts.
- Obligation d'établir leurs états financiers selon les normes du Plan Comptable Malgache.
- Liberté de transfert des fonds dégagés en fin de contrat ou à la cession d'activité, et sous condition de règlement intégral des dettes contractées sur le territoire.
- Liberté de transfert des économies sur salaires net d'impôts
  - 50% si famille à Madagascar
  - 70% si famille hors Madagascar
  - 100% pendant le congé extérieur
- Cession d'actions ou de fonds de commerce entre non résidents exemptés de toute autorisation administrative.

Dispositions sociales :

- Liberté pour la gestion de leur personnel dans le cadre du Code du Travail, du Code de Prévoyance Sociale et des dispositions de la loi,
- Libre détermination de l'effectif d'encadrement expatrié dont elles ont besoin et obligation de formation du personnel malgache.

Dispositions foncières :

Les terrains des ZFI sont la propriété de l'Etat : toutefois, ceux des Entreprises Franches peuvent être la propriété privée sous réserves des dispositions foncières et domaniales. Les transactions sur les propriétés privées relèvent du droit commun

**ANNEXE XVI : Tableau du PIB aux prix constant de 1984, en milliards ariary**

	2003	2004	2005
PIB (au prix du marché)	473,9	498,8	521,8
<b>Ressources</b>			

Secteur primaire	154,8	159,6	163,6
Secteur secondaire	55,2	58,8	60,5
Secteur tertiaire dont	224,8	238,2	252,8
Secteur public	23,9	24,2	25,0
Charge non imputées	-11,0	-11,6	-12,3
PIB (au coût des facteurs)	423,8	445,0	464,6
Impôt indirect	50,1	53,0	57,2
<b>Emploi</b>			
Investissement public	22,6	44,2	46,9
Investissement privé	43,0	57,4	69,2
Consommation publique	46,0	41,0	42,4
Consommation privée	397,6	416,4	447,1
Exportation BSNF	70,6	71,7	73,3
Importation BSNF	105,8	132,1	157,1
Epargne intérieure	30,4	41,2	32,3

*Source : Banque Centrale de Madagascar, Rapport Annuel 2005, p 9*

Ce tableau édicte que la croissance économique à Madagascar a été entretenue depuis l'année 2003. Dans l'ordre sectoriel, on constate que le secteur tertiaire est le plus dynamique. Cette concentration sectorielle s'est répandue tant au niveau du secteur privé et au niveau du secteur public. Ceci précise que Madagascar internalise de plus en plus fréquent le progrès du TIC (capital technologique rendant des externalités positives). Le PIB s'accroît et il en est de même du taux d'imposition qui participe largement aux recettes publiques. Du point de vue de l'emploi, les investissements augmentent et considérablement supérieurs aux épargnes dont l'investissement privé est plus sensible que celui du public, les consommations augmentent aussi vu que la croissance démographique et la création d'emploi s'accélèrent. Enfin, le déficit extérieur s'est accru et nécessite une politique urgente afin de pouvoir atteindre l'équilibre économique extérieur

**ANNEXE XVII : Les contributions de l'Etat Malagasy au sein des organisations régionales**

ORGANISATION	MONTANT	DEPARTEMENT PAYEUR
COI	3.014.146 roupies	MAE
COMESA	376.663,94 \$ COM	MICDSP
Cour de justice de COMESA	27.114 \$ COM	MINJUSTICE
IOR-ARC	6.696 USD	MAE
SADC	Entre 850.000 et 1.000.000 USD (exercice 2006-2007)	MEFB

Source : SIR/DCR/MAE, octobre 2005

Ce tableau souligne le paiement des contributions de l'Etat Malagasy au sein des organisations régionales. Celles de la COI et de l'IOR ARC rejoignent le MAE tandis que celui de COMESA rentre au MICDSP et à la Ministère de la justice. Enfin, celles de la SADC incombent la réalisation des affaires du MAE, du MICDSP issus du MEFB.

**ANNEXE XVIII : Proposition d'accord de subventions**

	Aides à l'exportation	Aides liées aux droits de douanes	Aides directes aux sociétés
Inde	-Taux de change double : l'exportation échange 60% des devises gagnées au taux du marché (20% supérieur au taux officiel) -Mais pénalités sur les importations	-Remboursement de 5% des droits de douanes sur le tissu réexporté comme un produit fini -Pas de droits de douane sur les équipements servant à l'exportation	-Pas d'impôts sur les sociétés d'exportation : si 10% des ventes est exporté, 10% des bénéfiques avant impôts sont exemptés d'impôts
Pakistan	-10 à 20% sur la base des ventes export -Prêts sur factures à des taux inférieurs de 6à8% au taux standard (18 à 20%)	-Pas de droits de douanes sur les matières premières si produits finis destinés à l'export -Autorisation d'importation sur la base du chiffre d'affaires export	-Taux préférentiels pour crédit sur fonds de roulement (à hauteur des fonds propres) -15% des exportations FOB déduites des impôts à payer -Bénéfiques sur devises exemptés d'impôts -Exemption d'impôt de 3 à 8ans des droits de douane et des taux sur chiffres d'affaires pour les firmes nouvelles

Source : Corinne Tapia, 1997, p 27

ZANAHARITSIMBA Lalasoa Rovaharimamy

Lot GIV 34 Quater Soamanandrany